
BYU
CLARK
LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

CORRESPONDANCES INTIMES

DE

L'EMPEREUR JOSEPH II

AVEC

SON AMI LE COMTE DE COBENZL ET SON PREMIER MINISTRE LE PRINCE DE KAUNITZ.

PUISÉES DANS LES SOURCES DES ARCHIVES IMPÉRIALES JUSQU'À PRÉSENT INÉDITES. AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES HISTORIQUES

PAR

SÉBASTIEN BRUNNER.

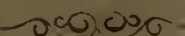
MAYENCE.
FRANÇOIS KIRCHHEIM.

PARIS.

BRUXELLES.
C. MUQUARDT
PLACE ROYALE.

1871.





CORRESPONDANCES INTIMES

DE

L'EMPEREUR JOSEPH II

AVEC

SON AMI LE COMTE DE COBENZL ET SON PREMIER
MINISTRE LE PRINCE DE KAUNITZ.

CORRESPONDANCES INTIMES

DE

L'EMPEREUR JOSEPH II

AVEC

SON AMI LE COMTE DE COBENZL ET SON PREMIER
MINISTRE LE PRINCE DE KAUNITZ.

PUISÉES DANS LES SOURCES DES ARCHIVES IMPÉRIALES JUSQU'À
PRÉSENT INÉDITES. AVEC UNE INTRODUCTION ET
DES NOTES HISTORIQUES

PAR

SÉBASTIEN BRUNNER.

MAYENCE.
FRANÇOIS KIRCHHEIM.

PARIS.
P. LETHIELLEUX
4, RUE CASSETTE.

BRUXELLES.
C. MUQUARDT
PLACE ROYALE.

1871.

INTRODUCTION.

L'éditeur de ces correspondances a déjà publié deux ouvrages sur le règne de Joseph II, pour lesquels l'auteur a puisé à des sources authentiques [1]. La présente publication nous donne un aperçu des rapports intimes de l'Empereur avec son ministre Kaunitz et son meilleur ami le vice-chancelier comte Cobenzl. Ce livre renferme aussi une correspondance caractéristique de Kaunitz avec sa famille.

La publication de ces lettres est un commentaire de la forme du gouvernement de l'Empereur et elle caractérise en même temps ses premiers fonctionnaires.

---

[1] La livrée théologique à la cour de Joseph II. (*Die theologische Dienerschaft am Hofe Joseph II.*) Correspondances secrètes et révélations concernant les rapports de l'Église avec l'État en Autriche depuis l'année 1770 jusqu'au 1800, puisées à des sources jusqu'ici inédites des archives de la Maison impériale, par Sébast. Brunner. Vienne, Braumüller, 1868.

Les mystères de l'illumination en Autriche depuis 1770—1800. Extraits des archives et d'autres documents authentiques inconnus jusqu'ici, par Sébast. Brunner. Mayence, Kirchheim, 1869. (*Die Mysterien der Aufklärung. Mainz, Kirchheim, 1869*).

Il n'est peut-être pas superflu de faire précéder ces correspondances de quelques observations sur la manière de régner de l'Empereur Joseph II.

Pour la rédaction des ouvrages sus-indiqués l'éditeur des présentes correspondances a dû parcourir les livres des décrets de l'Empereur et des milliers de dossiers écrits de la main même de l'Empereur ou dictés par lui à ses secrétaires et munis de la signature impériale, qui par conséquent émanent de la main ou de la bouche du Souverain.

L'Empereur doit avoir écrit lui-même ou dicté à tour de rôle à ses cinq secrétaires 8—10 heures par jour, quand il n'était pas en voyage. Nul monarque de son siècle n'a donc surpassé Joseph en activité personnelle. L'on peut dire littéralement qu'il s'est usé par la centralisation et l'absolutisme.

La présente correspondance en fournira aussi un témoignage.

Joseph est en campagne en 1788 contre les Turcs. Il s'essaie dans l'art de la guerre, et ce n'est qu'après avoir éprouvé des revers, qu'il est obligé de s'avouer qu'il est aussi malheureux en stratégie qu'en diplomatie.

La rusée Cathérine de Russie s'en sert comme instrument de la réalisation de ses plans, et il fait dans l'intérêt de la Russie une guerre ruineuse pour l'Autriche. Sa pensée favorite d'introduire des réformes par la force, conduisit la monarchie autrichienne dans un abîme.

Il faut reconnaître qu'il était animé de la meilleure volonté de faire le bonheur de ses peuples et qu'il mit

une persévérance rare et extraordinaire à lire, à écouter, à écrire et à dicter des actes du gouvernement.

Il voulait tout savoir par lui-même, il voulait tout diriger et tout conduire, et ce besoin de domination personnelle s'était tellement emparé de lui qu'il voulut se mettre lui-même aussi à la tête de son armée, pour faire une guerre dans les circonstances les plus difficiles, dans un climat brûlant et meurtrier. Pendant ce temps il laissait inactif chez lui un général renommé et expérimenté, Loudon, auquel il ne remit le commandement que lorsqu'il ne savait plus quel parti il devait prendre et que sa maladie l'eut mis hors d'état de faire de nouvelles tentatives.

Un général d'un talent prononcé et d'une expérience consommée dans l'art de la guerre avait eu besoin de toute son énergie et de beaucoup de temps, pour concentrer avec succès ses troupes dans cette guerre, tandis que Joseph éparpilla son armée qui périt sans gloire sous l'influence d'une fièvre meurtrière.

On devait lui envoyer de Vienne les actes du gouvernement, auxquels il consacrait chaque jour un grand nombre d'heures en écrivant et en travaillant avec ses secrétaires. L'Empereur se réservait de régler lui-même du camp, où il se trouvait, les plus petits détails de l'administration de sa maison, et même les affaires de la ménagerie de Schönbrunn l'occupaient au milieu du bruit des armes.

On n'a fait figurer dans la correspondance de l'Empereur que les lettres les plus importantes en langue

française ; nous publierons dans un ouvrage historique allemand celles écrites en langue allemande.

La correspondance de l'Empereur avec le comte Cobenzl son intime ami a été reproduite à peu près telle qu'on l'a trouvée.

Nous n'avons omis que les lettres insignifiantes et quelques brouillons indéchiffrables.

Le père de Jean-Philippe Cobenzl était Guidobald comte Cobenzl et sa mère Marie-Anne-Bénigne comtesse de Montrichier.

Jean-Philippe Cobenzl a été nommé vice-chancelier par Joseph dont il possédait toute la confiance. Il fut aussi envoyé par l'Empereur à Luxembourg, quand les Pays-Bas étaient déjà perdus. Bien qu'il n'y eut plus rien à sauver alors, Cobenzl avait pour mission de chercher à préparer les voies à une réunion à l'Autriche dans l'avenir. Cet homme d'État joua plus tard un rôle diplomatique important comme premier ministre de l'Empereur François II.

L'oncle de notre Philippe Cobenzl, Charles Cobenzl, naquit le 21 juillet 1712 à Laibach. Il avait été diplomate aussi et il fonctionna de 1740—1752 en qualité de ministre et conseiller intime de Sa Majesté Impériale et de plénipotentiaire auprès des Cercles antérieurs d'Empire. Il mourut à Bruxelles le 20 janvier 1770.

Les 140 in-folios qu'on a conservés soigneusement des correspondances de ce Cobenzl, nous donnent parfois un tableau malheureusement très-comique de la méthode de gouvernement suivie par cet homme d'État dans les rapports de l'Etat avec l'Église dans l'Empire germanique,

tableau qui est du reste d'une vérité saisissante tel qu'il devait résulter de documents aussi abondants. Ce tableau sera l'objet d'un livre qui paraîtra sous peu en langue allemande et aussi en français.

Dans la *Biographie universelle* (Paris, 1813. Tom. 9, pag. 149) se trouve sur ce comte Charles Cobenzl ce qui suit:

„Il remplit avec succès diverses missions importantes auprès des cercles de l'Empire, principalement à l'époque où l'Europe, conjurée contre Marie-Thérèse, cherchait à lui ravir l'héritage de ses pères. Les services du comte de Cobenzl furent récompensés par les faveurs de la Cour, et en 1753 il fut mis à la tête de l'administration des Pays-Bas autrichiens en qualité de ministre plénipotentiaire. Partageant son temps entre les affaires et les plaisirs, il passait pour avoir le coup-d'oeil d'une justesse peu commune et pour travailler avec une facilité prodigieuse. Peu d'hommes d'État ont porté plus loin ces grâces, ces agréments et cet esprit qui font le charme de la société. Il aimait et protégeait les lettres et les arts. Il fut le fondateur de l'Académie des sciences à Bruxelles et de l'École gratuite de dessin. La Belgique lui doit plusieurs règlements utiles. Frappé des inconvénients qui résultaient de la tendance qu'avaient les communautés religieuses, à s'agrandir sans cesse par de nouvelles acquisitions, il leur fit interdire la faculté. Ce fut encore lui qui chargea les abbayes les plus riches de pensions au profit des filles de militaires sans fortune. On lui attribue divers projets de réforme qui n'ont été exécutés que sous le règne de l'Empereur Joseph II. Cobenzl avait été chargé de les mettre en oeuvre. Les

mesures, préparées avec sagesse, auraient prévenu les orages politiques qui ont été éclaté dans les provinces belgiques en 1789."

Nous avons ajouté une correspondance du prince Kaunitz avec et sur sa famille.

Comment il se faisait que Joseph et Kaunitz, bien qu'ils fussent tous les deux à Vienne, conférassent ensemble par lettres, c'est ce qu'on s'explique par les circonstances suivantes: Kaunitz avait une crainte extraordinaire des maladies et il redoutait surtout les refroidissements; quand il se rendait auprès de Marie-Thérèse, il fallait qu'on eût soin de fermer toutes les fenêtres des appartements qu'il traversait, même en été. En hiver il ne pouvait se décider que très-rarement à quitter son palais situé au faubourg Mariahilf.

Il fallait donc que l'Empereur allât lui-même le voir ou qu'il conférât avec lui par écrit. Il était interdit à chaque employé ou serviteur du prince Kaunitz de prononcer le mot de „mort" en présence de son maître, et même quand un employé de son ministère était mort, on ne devait pas lui en donner connaissance. Si plus tard le prince demandait pourquoi tel ou tel employé n'était pas à son poste, on lui annonçait sa mort dans les termes suivants: „Votre Altesse, il ne vient plus."

Cette crainte de la mort grandissait à mesure que sa dernière heure approchait.

Un comte que nous pourrions nommer, s'il n'avait pas exprimé le désir de n'être pas cité publiquement comme témoin, nous fit la lecture d'une lettre qu'une dame appartenant à la parenté la plus proche du prince

écrivit à l'époque de la mort de Kaunitz, et cette lettre renferme le passage suivant: „Quand le prince eut perdu tout espoir de guérison, il fit appeler auprès de lui celui de ses fils qui ne jouissait pas de la meilleure réputation, mais qui se trouvait justement à Vienne, et il lui demandait d'un ton désespéré, s'il n'avait donc aucune parole de consolation pour lui, — ce fils (occupé de tout autres choses que d'être un consolateur auprès du lit d'un mourant) lui répondit en haussant les épaules: ‚Papa, je n'en sais aucune', sur quoi le vieux Kaunitz se tourna désespéré vers la muraille."

Si nous avons parlé ici de la peur que le chancelier avait de la mort et si nous avons fait mention de ses derniers moments, c'est parce que nous voulions présenter sous son vrai jour le fond de son caractère qui exerça une grande influence dans la manière dont il a résolu les questions religieuses et politiques. Kaunitz était encyclopédiste. Pendant qu'il était ambassadeur d'Autriche à Paris, Jean-Jacques Rousseau remplit pendant quelque temps les fonctions de secrétaire auprès de sa personne. Il était dans les meilleurs termes avec Voltaire et nous avons publié ici pour la première fois une lettre qu'il a adressée à Voltaire. Le philosophe de Ferney faisait grand cas des flatteries des princes et des grands, et Kaunitz de son côté tenait beaucoup à la faveur du choeur des „philosophes" d'alors; les messieurs connaissaient leurs besoins réciproques et ils cherchaient à les satisfaire mutuellement.

Cobenzl Jean-Philippe naquit à Laibach le 28 mai 1741 et mourut à Vienne le 30 août 1810. En 1755 il

entra dans l'académie de Savoye à Vienne; au 1759 il termina ses études à Salzbourg.

Sous la direction de son oncle Jean-Charles-Philippe Cobenzl alors ministre dans les Pays-Bas, il servit d'abord dans la Chambre des comptes au Conseil des finances. Appelé plus tard à Vienne, il projète un plan pour l'amélioration des recettes douanières. En 1777 il accompagna l'Empereur Joseph en France. Cette publication renferme des lettres sur ce voyage. Son cousin le comte Jean-Louis [1]) étant tombé subitement malade, il fut envoyé pour le remplacer au congrès de paix de Teschen. A son retour il fut élevé à la dignité de vice-chancelier aulique et d'État en récompense de ses bons services; en 1783 il fut fait grand-croix de l'ordre de St.-Étienne; en 1792 il reçut l'ordre de la Toison d'or. En 1789 Joseph l'envoya en mission intime au Brabant, pour entrer en négociation avec les Nerlandais révoltés, mais sa mission resta sans résultat.

Il se rendit ensuite en Luxembourg, pour y rétablir tout sur l'ancien pied comme au temps de Marie-Thérèse.

Nous avons reproduit ici les négociations entre Cobenzl et Joseph sur la plupart des événements susindiqués.

---

[1]) Jean-Louis Cobenzl est né à Bruxelles 1753 et mort à Vienne le 23 février 1809. Il fut ambassadeur à Copenhague, à Berlin et à St.-Pétersbourg en 1779. En 1797 il signe la paix de Campoformio, en 1801 il signe avec Bonaparte la paix de Lunéville, et fut depuis chancelier de l'État jusqu'en 1805. En 1774 il épousa la comtesse Jeanne Montelabate, hérétière de la grande seigneurie de Napagedl en Moravie.

Après la mort de Joseph nous retrouvons encore souvent Cobenzl sur la scène diplomatique.

En 1795 il signa le traité avec l'Angleterre et la Russie; en 1797 il négocia avec Bonaparte à Vienne.

Il fut également en qualité de ministre plénipotentiaire autrichien délégué au congrès de paix de Rastadt.

Lorsque après la paix de Lunéville l'on dut opposer un diplomate habile au ministre Talleyrand, c'est encore Cobenzl qui fut envoyé en France, où Bonaparte ne lui fit pas un bon accueil. En 1803 il quitta Paris pour retourner à Vienne, où il mourut le 30 août 1810. Il était le dernier rejeton de sa famille. Il possédait des grandes terres en Illyrie qu'il légua au comte Coronini, descendant de la comtesse Cassandra, fille d'un comte Jean-Caspar Cobenzl (née en 1669, morte en 1742), mariée au dit comte Coronini. Voir pour plus amples détails sur les comtes Cobenzl le *Dictionnaire biographique de la Maison d'Autriche* par chevalier Constantin de Wurzbach, Vienne 1857, 2 vol., pag. 392; et sur les hommes rénommés de cette famille le grand *Dictionnaire de Conversation* de Meyer, Hildburghausen 1847, 7 tom., pag. 901. *Biographie universelle, ancienne et moderne.* Paris, Michaud, 1813. Tom. 9e, pag. 149:

„Chargé en 1790 de négocier avec les chefs de l'insurrection des Pays-Bas, les états refusèrent de le reconnaître et il se réfugia à Luxembourg, où il montra beaucoup de faiblesse, surtout dans une déclaration par laquelle il révoquait au nom de l'Empereur tous les édits qui avaient été cause des troubles."

L'éditeur ne remplit qu'un devoir très-agréable envers le célèbre historien Mr. le chevalier d'Arneth, conseiller aulique et directeur des archives de la maison impériale, en le remerciant sincèrement de la générosité avec laquelle il a bien voulu lui donner inspection des manuscripts, qui concernent un espace de temps dont Mr. d'Arneth s'occupe actuellement lui-même.

Ces correspondances puissent-elles contribuer à éclaircir la scène politique et les personnes qui durant ces années-là y ont joué un rôle plus ou moins important.

S. Brunner.

CORRESPONDANCE

DE

L'EMPEREUR JOSEPH II

AVEC

SON AMI INTIME

LE COMTE COBENZL

VICE-CHANCELIER DE LA COUR ET DE L'ÉTAT.

1.

L'EMPEREUR A COBENZL.

L'Empereur invite par un petit billet Cobenzl à un voyage à Paris (1777).

Vous n'ignorerez pas, mon cher Cobentzell, car c'est le secret de tout le monde, que je médite pour le commencement de l'année un voyage en France; vous voudrez bien vous souvenir aussi qu'il y a déjà quelque tems que je vous sondai, si vous auriez envie de m'y accompagner; or, en voici la question en forme, voulez-vous venir avec moi, dites-le sans compliments, vous me ferez plaisir, et je ne m'en fâcherai pas si des raisons vous en empêchassent. Je compterais partir vers le 8 ou 10 de janvier et fort à l'incognito; notre équipage sera arrangé en conséquence, néanmoins vous pouvez prendre un valet de chambre et deux domestiques avec, les arrangements sont pris en conséquence. Adieu . . . .

2.

L'EMPEREUR A COBENZL.

L'Empereur au Havre donne plusieurs commissions à Cobenzl.

Le Havre, ce 1er juin 1777.

Caro signor amico, *voluntas hominum ambulatoria*; vous saurez donc que nous nous sommes décidés à

prendre un autre chemin et que nous ne revenons plus à Rouen ni au haras du Roi, ainsi je vous prie de faire les choses suivantes :

1mo Vous partirez avec les trois calèches et irez par le haras du Roi à Rennes, et de là, sans toucher St.-Malo, droit à Brest; vous arrangerez ce voyage à votre commodité et tâcherez seulement d'être à Brest jeudi au clair, car je crois que nous y serons sûrement vendredi ;

2do vous demanderez en route tous les chevaux de surplus qu'il pourrait y avoir pour nous, surtout du haras depuis Rennes jusqu'à St.-Malo ;

3tio vous paierez à l'aubergiste à Rouen et par tout les comptes, et donnerez en sus au premier 15 Louis ;

4to vous ferez mes compliments à Mr. d'Harcourt et au banquier de ma part ;

5to si mon courrier était au haras, ou autre part, vous lui ordonnerez d'aller tout de suite à Brest m'attendre avec ses dépêches ;

6to il n'est pas nécessaire de dire que nous logerons à Brest à l'auberge, cela s'entend.

Portez-vous bien, mon cher ami, et tâchez de ne point tousser; si peut-être vous ne vous portiez pas assez bien en gardant vos gens et Hansmichel vous rempliriez une calèche qui pourrait cheminer à votre bon plaisir les autres deux, vous pourriez toujours nous les envoyer, nous gagnons par cette nouvelle route deux grandes journées de marche. Adieu.

Vous donnerez au postillon en courrier 6 Louis, s'il y est de bon matin.

3.

L'EMPEREUR A COBENZL.

Lettre confidentielle de l'Empereur sur différentes personnes.

Le 3 mars 1779.

Ce n'est pas en Corrégent ni en Empereur et encore moins en Commandant de 300,000 hommes que je vous écris ces lignes, c'est en bon camarade que je vous fais compliment sur les talents que vous déployez dans cette occasion, où vous alliez la fermeté à la raison et où vous confondez parfois les suffisants médiateurs de S. M., le prince Kaunitz en jugeant de même; pour moi il y a longtemps que je pensais ainsi à votre sujet, mais dans la confusion, l'irrésolution et l'esprit de nos départements il me paraissait devoir garder en réserve mes outils, afin qu'ils ne s'émoussassent pas avant le temps.

Ce gueux de Breteuil[1]) est Prussien jusqu'aux dents, je le disais toujours, mais aussi l'ai-je bien accommodé

---

[1]) Louis-Auguste Le Tonnelier baron de Breteuil naquit en 1733 à Preuilly en Touraine, et entra dans le monde avec fort peu de fortune. Ayant été fait guidon de la gendarmerie, il ne paraissait pas d'abord appelé aux importantes fonctions qui lui furent confiées. Un caractère prononcé et même naturellement tranchant, un jugement droit, mais surtout une activité infatigable, le firent remarquer de Louis XV qui en 1758 le nomma son ministre plénipotentiaire près l'Électeur de Cologne. Il partit 1760 avec le même titre pour la Russie. 1771 il reçoit l'ambassade de Naples, 1775 de Vienne. Ce fut pendant cette dernière ambassade, qu'il figura en 1778 au congrès de Teschen et que sa médiation étouffa l'embrasement près d'éclater en Europe par les intérêts opposés des puissances voisines de la Bavière au moment de la mort de l'Électeur Maximilien. Revenu en France 1783 et fait ministre d'État, le baron de Breteuil fut appelé au dé-

dans une lettre familière écrite à la Reine et montrée au Roi ; ses espérances impertinentes pour le ministère sont, je crois, bien reculées ; tenez ferme, faites enrager ces impertinents et menez votre bête de Seefeld le moins mal que possible. Adieu ; croyez-moi que je serais très-charmé de vous voir en bonne santé. Quel plaisir, si nos petites braves amies vivaient! quel intérêt ne prendraient-elles pas à tout ce que vous faites! Où sont-elles ? — c'est ce que je ne cesse de penser, car je ne retrouve plus rien qui les remplace. Soyez sûr de mon estime.

Joseph.

4.

RÉPONSE DE COBENZL.

Teschen, ce 20 mars 1779.

Le bonheur que j'ai eu de faire connaître à V. M. mon respectueux et entier dévouement à sa personne, est auprès d'elle un garant sûr de la vive satisfaction que me fait éprouver l'approbation dont V. M. daigne honorer mes faibles efforts. Je m'abstiens de toute autre contestation, parce que ce n'est pas non plus votre plénipotentiaire qui parle ici, mais votre zélé serviteur qui de coeur et d'âme vous suivrait par tout et qui met tout son bonheur à être attaché à votre personne et à votre service.

---

partement de la Maison du Roi et de Paris, vacant par la démission de Mr. Amelot. Il est mort à Paris le 2 novembre 1807. Les gens de lettres reconnaissent que depuis Colbert aucun ministre n'a peut-être fait autant que lui pour les sciences et les arts.

Vos outils, Sire, à la vérité ne s'usent point, mais je crains bien qu'ils ne soient rongés dans leur étuis par la rouille; ils en seraient même déjà tout couverts, si vous ne leur donniez quelquefois une goutte d'huile telle que la lettre dont V. M. vient de m'honorer.

Quant à Mr. de Breteuil, il est vrai de dire qu'il n'a secondé nos vues, mais je dois avouer aussi que je ne me suis jamais attendu à autre chose à en juger par la conduite de la Cour de Versailles depuis l'époque du 3 de janvier.

La vivacité avec laquelle il parle sur tout ce que concerne soit cette convention, soit les intérêts du Duc de Deux-Ponts, et le ton qu'il prend alors, ne laisse pas douter qu'il n'ait des ordres très-positifs là-dessus. En tout autre cas, ministre d'une Cour alliée et fondant ses espérances sur la protection de la Reine, il se ménagerait du moins vis-à-vis de moi, et je le crois trop prudent, pour le hasarder plus loin qu'il ne devrait. Il serait d'ailleurs assez traitable sur d'autres objets, si le Prince Repnin [1]), tout Russe qu'il est, ne lui en imposait. Lors-

[1]) Nicolaus Wasiliewitsch prince de Repnin, Feld-maréchal russe, né en 1734, mourut le 12 mai 1801. Peu de vies se rattachent à d'aussi grands événements que la sienne. Si, militaire et diplomate à la fois, il fit la guerre avec de brillants succès et se fit remarquer à Teschen par une conduite judicieuse, prévoyante et animée d'une noble fermeté, l'inexorable histoire ne peut manquer d'imprimer le sceau du blâme sur celle qu'il tint en Pologne comme ministre de Cathérine: ce fut lui qui y fomenta l'anarchie et la guerre civile; ce fut lui qui prépara ces déchirements politiques dont les conséquences, compliquées avec les événements de la révolution française, ont ensanglanté l'Europe et longtemps ébranlé l'édifice de la civilisation.

que je le rends tout chaud pour nous, le Russe d'un mot le fait baisser de ton. Mr. de Repnin est très-attaché aux intérêts du Roi de Prusse et à tout ce qui peut le flatter; avec cela sa singulière vivacité n'aurait souvent embarrassé dans le cours de la négociation, si je n'avais réussi dès le commencement à me mettre personnellement bien dans son esprit et à traiter avec lui sur un pied familier, ce qui fait que dans les conférences il est plus tolérant à mon égard qu'avec les autres, et que dans nos tête-à-tête, après avoir exhalé son feu, il me laisse parler à mon tour tant que je veux, moyennant quoi après les contestations les plus vives nous nous quittons toujours bons amis, en nous promettant réciproquement de tout faire ce qui dépend de nous, pour faciliter les arrangements de la paix.

Pour en revenir à Mr. de Breteuil, je ne sais s'il est Prussien dans l'âme, mais je me trompe fort sur ce qu'il est dans notre système d'alliance. Tous nos entretiens familiers avec lui me le persuadent et je compterais encore moins à cet égard sur Mr. de Vergennes [1]) et de Maurepas [2]) qui, à ce qui me semble, ne rebutent

---

[1]) Charles Gravier comte de Vergennes, né à Dijon le 28 décembre 1717, mourut le 13 février 1787, laissant une fortune de deux millions après avoir été vingt-quatre ans ambassadeur et treize ans ministre. Ce ministre sut maintenir la balance germanique dans les négociations qui eurent lieu à Teschen sous la médiation du baron de Breteuil et du prince Repnin et qui furent terminées par le traité du 13 mai 1779.

[2]) Jean-Frédéric-Phélipeaux comte de Maurepas, né en 1701, mourut 1781. Son ministère embrassa plusieurs grandes provinces, Paris, la cour et la marine. Un de ses contemporains (*Mémoires de*

pas Mr. de Goltz par des refus opiniâtres, non plus que Mgr. le Duc de Deux-Ponts, témoin les derniers ordres arrivés de Versailles, concernant la garantie des conventions.

Quoiqu'il en soit, V. M. verra de mes très-humbles rapports d'office que je continuerai à insister avec fermeté sur tous les points qu'on m'a particulièrement recommandé, ce qui me fait espérer qu'on se prêtera aussi de l'autre côté plus qu'on l'a fait d'abord à des moyens de conciliation. Je suis fâché seulement que cela traîne si longtemps aux dépens de nos finances.

Il n'est pas douteux que je serais plus aise de revenir bientôt à Vienne, si j'avais encore à y trouver mes deux anciennes amies dont la perte m'est d'autant plus sensible que la destruction de cette petite société m'a éloigné davantage de V. M., et que je n'en connais pas d'autre qui puisse m'en rapprocher et où V. M. puisse

---

Marmontel) le dépeint ainsi: „Superficiel et incapable d'une application sérieuse et profonde, mais doué d'une facilité de perception et d'une intelligence qui démêlait dans un instant le noeud le plus compliqué d'une affaire, il suppléait dans les conseils par l'habitude et la dextérité à ce que lui manquait d'étude et de méditation. Accueillant et doux, souple et insinuant, flexible, fertile en ruses pour l'attaque, en adresse pour la défense, en faux-fuyants pour l'éluder, en détours pour donner le change, en bons-mots pour démonter le sérieux par la plaisanterie, en expédients pour se tirer d'un pas difficile et glissant; un oeil de lynx pour saisir le faible ou le ridicule des hommes; un art imperceptible pour les attirer dans le piége ou les amener à son but; un art plus redoutable encore de se jouer de tout et du mérite même, quand il voulait le dépriser; enfin l'art d'égayer, de simplifier le travail du cabinet, faisaient de Maurepas le plus séduisant des ministres.

le trouver aussi à l'aise, sans avoir jamais aucune indiscrétion, inconséquence ou importunité à craindre.

5.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Relativement à des statues sur le Prado della Valle de Padoue.

Le 19 février 1782.

Le *Bailli* Vénétien à Constantinople, Memo, m'a fait insinuer par le canal de notre internonce, qu'il serait fort aise, si, à l'imitation du Grand-Duc de Toscane, V. M. voulait bien faire ériger sur la nouvelle place à Padoue les statues de deux hommes célèbres des États de V. M. qui auraient fait leurs études dans la dite université. Les intentions de V. M. sur le fond de la chose régleront ma réponse à l'internonce ainsi que mes recherches.

6.

L'EMPEREUR A COBENZL.

Réponse de l'Empereur sur les personnes en question au cas que S. M. daigna complaire à Memo.

Il n'y a rien à faire. Spinola a le mieux répondu en disant qu'il ne connaissait d'hommes plus célèbres que Memo et son secrétaire fameux par ses coquineries.

7.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur les affaires de Hollande.

Le 5 avril 1782.

L'inspection du traité de subside entre les Hollandais et l'Électeur de Cologne mettra V. M. au mieux en

état de juger, si l'avantage à en retirer vaut ou ne vaut pas les 50,000 fl. qui nous en coûterait à prendre la place des Hollandais. Je dis 50,000, parce que les autres 50,000 doivent toujours être payés pour la coadjutorerie, et les 50,000 qui résultent du dernier compte d'apothicaire, pourraient absolument être refusé.

Après que V. M. aura jeté les yeux sur cette pièce, je viendrai prendre ses ordres sur l'expédition à faire au comte de Metternich, pour qu'il ne se méprenne pas sur les véritables intentions de V. M.

8.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Il n'y a pas de doute qu'entre les deux maux il vaut mieux avoir pour 100,000 florins un régiment étranger à sa disposition et d'avoir par conséquent nos recruteurs en Westphalie, à Münster et à Cologne, que de n'avoir rien, d'autant plus que la moitié, les 50,000 florins ne doivent être payés que la vie durante de l'Électeur qui a 74 ans; l'entretien de ce régiment en temps de paix que je demanderais tout de suite pour les Pays-Bas, je crois que les États s'engageraient volontiers à l'entretenir, pour qu'ils aient plus de consommation. En outre on aurait l'avantage en cas de guerre d'en avoir un de cavalerie et encore quelques-uns d'infanterie, et dès ce moment nos recruteurs devraient être admis dans toute la domination de l'Électeur de Cologne et de l'évêque de Münster; c'est sous ces conditions qu'il faut instruire Metternich de faire décider la chose pour ou

contre et par là la question des 10,000 florins de plus, que les 50,000 cesserait d'elle-même, et il faudrait en joindre à Metternich, d'insister que nos recruteurs soient admis, s'il est possible, dans le pays. En général il m'est nécessaire de savoir les arrangements pécuniaires qu'on prit pour la coadjutorerie, ce que cela importe et à qui elle est distribué.

9.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Relativement à la Coadjutorerie de l'Archiduc Maximilien de Cologne.

Le 7 avril 1782.

La première feuille de ce rapport et les trois pièces jointes montrent suffisamment les sommes qu'a coûté l'affaire de la Coadjutorerie et l'emploi qui en a été fait. Le reste de la larde [1]) est le double du même compte avec toutes les pièces justificatives que je n'ajoute que pour le cas que V. M. voudrait y avoir recours.

10.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Il est impossible que je parcoure ce volume; vous me ferez mettre seulement sur une feuille de papier les obligations pécuniaires qu'on a contractées et qu'on est dans le cas de payer à qui et la somme.

---

[1]) Probablement *liasse*.

11.

LETTRE DE L'EMPEREUR

A L'AMBASSADEUR D'AUTRICHE A PARIS LE COMTE DE MERCY-ARGENTEAU.

Vienne, le 15 août 1782.

Mon cher comte. Je ne vous écris qu'un mot par ce courrier, n'ayant pas de grandes nouvelles à vous donner. Mes yeux commencent à devenir plus raisonnables, et j'espère que la bonne saison les remettra entièrement ; ils m'ont empêché d'assister le jour de Pâques aux fonctions du Pape. Actuellement que je ne fais plus rien, après avoir employé tous les remèdes, tant internes qu'externes, cela vaut beaucoup mieux et je commence à sortir et à me promener ; heureusement que la vue n'a jamais été dérangée en rien et que ma santé, malgré la vie sédentaire que j'ai mené pendant des mois, et que mon estomac, malgré toutes les drogues que j'ai avalé, s'est soutenu. J'ai été très-content de l'amitié que le Roi m'a témoigné, en me faisant donner part et en permettant que la Reine m'écrive les détails de l'arrivée de l'émissaire anglais avec les propositions pacifiques. Il faudra voir à quoi le nouveau ministre anglais se décidera, mais il est inconcevable, comment les messieurs ont pu se charger de la besogne dans ce moment-ci. Le Pape va voir ici dans le plus petit détail tout ce qui s'y trouve de plus remarquable, et cela s'étend jusqu'à mes écuries et les chenils de mes chiens de chasse. Au reste, quoique je passe jour par jour des trois heures avec lui en conversation où l'on parle plus des choses indifférentes que sur

les différents entre le Sacerdoce et l'Empire et, par conséquent, si jamais le proverbe a été juste d'un montagne qui enfante une souris, il le pourra bien être à l'occasion de ce voyage pompeux et singulier de Saint-Père. Son départ m'est encore entièrement inconnu.

Je vous joins ici en copie les points par écrit qu'il m'a donné, et en marge la façon que j'y ai répondu. Je vous prie même, si la Reine sait assez l'italien, de les lui faire voir, ou de lui en dire le sens, désirant qu'elle ait connaissance des objets qui s'y traitent, et par là vous serez à même d'en parler à Mr. de Vergennes, en faisant valoir que je n'avais communiqué ceci à âme qui vive, mais que, vu l'amitié du Roi, je ne voulais rien avoir de caché pour lui, même les plus petits détails de mes affaires internes et particulières. Ceci fera, je crois, un bon effet, et vous pourrez même faire valoir la chose comme provenant de moi-même et non des bureaux qui n'y ont rien en à faire, mais en même temps vous prierez la Reine et Mr. de Vergennes, que cela reste secret et ne soit point ébruité. J'espère que les faussetés du Roi de Prusse, au sujet de mes projets de conquête contre la Porte, se seront évanouies, de même que mon traité de partage avec la Russie à ce sujet. Cet homme ne cesse pas de calomnier et de mentir, et il trouve pourtant encore des dupes qui le croient toute comme est; entre autres le projet de l'achat du marquisat de Berg op Zoom, qui n'a pas le sens commun.

Adieu, mon cher comte; soyez persuadé de l'estime et de la considération avec lesquelles je suis votre très-affectionné Joseph.

P. S. Voici une lettre pour la Reine que je vous prie de lui remettre. Mme de Mailly m'ayant fait faire des compliments par Mr. de Breteuil, je vous prie de lui faire les miens ainsi qu'à Mme Cosse et à Mme Duras, et de me rappeler à leur souvenir.

12.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Concernant les affaires de ménagerie et un zèbre.

Le 30 avril 1782.

Un nommé Dolmer qui a apporté en Allemagne les petits oiseaux des Indes que V. M. a acheté dernièrement de la seconde main et à qui j'ai parlé pour des animaux rares qui conviendraient à la ménagerie de Schönbrunn, m'a dit qu'il tâchera de trouver de quoi satisfaire V. M., et que dès à présent il pourrait livrer un zèbre au prix de 800 ducats, rendu à Hambourg. C'est un de plus beaux quadrupèdes qui existent et très-difficile à avoir, mais ne sachant pas jusqu'à quel point V. M. voudra l'engager en des dépenses de cette nature, je me suis borné à lui dire que je lui manderai à Hambourg les intentions de V. M.

13.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Sur le zèbre qui lui paraît trop cher.

Je ne sais pas trop ce que c'est qu'un zèbre, mais toujours cet animal me paraît fort cher, et je crois qu'il ne faut pas s'engager avec cet homme-là. Je suis

charmé que votre affaire avec les Hollandais soit fini et que nous ayons réussi. Adieu.

14.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur un aventurier.

Le 30 juillet 1782.

Le colonel Kühlheim passé du service de France à celui de V. M. vers la fin de l'avant-dernière guerre avec tout le corps qu'il commandait et qui se trouve actuellement dans la misère, me demande la charité dans la lettre ci-jointe, pour pouvoir retourner en France.

Je ne puis me dispenser de mettre sa triste situation sous les yeux de V. M. et de vous rappeler, Sire, que par la transaction qu'on lui a faite faire dans un pressant besoin et pendant une grave maladie moyennant une somme de 8000 fl. une fois payé, le trésor royal déjà depuis 19 ans une rétribution de 2000 fl. par an qui lui été assurée *par accord* vie durante et à sa veuve après lui. Cette considération avait engagé l'Impératrice à lui faire dans ces derniers temps la pension qu'il vient de perdre. Il ne demande aujourd'hui qu'un aumône pour pouvoir partir.

15.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Je connais ce personnage comme très-mauvais sujet tant personnellement que par ses démarches; il a fait le faux enroleur pour les Hollandais, il a tâché de dé-

baucher des officiers et des soldats, il a fait l'espion ici de différents ministres étrangers; c'est enfin un de ces drôles qui, si j'étais dans ce goût-là, aurait cent fois mérité d'être arrêté et chassé de mes États, ce qui pourrait encore lui arriver au premier jour, s'il ne s'en va pas de lui-même; par là il épargnera au moins les frais du voyage jusqu'aux confins. L'aumône n'est pas faite pour une pareille engeance, et vous ferez très-bien de lui donner le *consilium abeundi* le plus tôt possible.

Joseph.

16.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Cobenzl mande à l'Empereur la mort du baron Binder et fait mention des mérites du défunt.

Le 21 août 1782.

Le baron Binder [1]) est mort hier au soir. Dans les derniers moments il m'a fait prier de le mettre aux pieds de V. M. et de lui rapporter qu'il mourrait très-tranquille sur son sort, espérant de la miséricorde divine le pardon de ses pêches en qualité d'homme et n'ayant rien à se reprocher en qualité de citoyen et de serviteur de son souverain.

Depuis quatorze ans que je le connais, je n'ai rien vu et jamais je n'ai rien entendu qui jette le moindre doute sur la vérité de cette assertion. Quoiqu'il fut considérablement affaibli par l'âge et le travail, sa mort est

---

[1]) Le baron de l'Empire Binder de Kriglstein était conseiller intime de Sa Majesté dans la chancellerie de la Cour et de l'État.

encore une perte, vu les lumières et la chaleur qu'il apportait à la discussion des affaires majeures.

17.

APOSTILLE DE L'EMPEREUR.

Je suis vraiment fâché de la mort de ce galant homme qui était un excellent moyen, si on savait l'employer.

18.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Cobenzl prie l'Empereur de permettre que le comte Kollowrat aille à Paris.

Le 30 septembre 1782.

Un comte de Kollowrath que je suppose être le beau-frère du président de la chambre, me mande dans la lettre très-humblement y rejointe, qu'étant allé en Empire avec l'agréation de V. M. pour affaires de famille, il a profité de l'occasion pour aller faire une visite à la comtesse de Schönfeld, sa tante, à Paris, et me prie d'obtenir de V. M. la permission d'y passer six semaines.

19.

APOSTILLE DE L'EMPEREUR.

(Vous pourrez répondre [1]) Le plus sûr est de ne lui point répondre du tout ; il est allé à Paris sans permission, il y restera. Il vaut mieux l'ignorer.

---

[1]) Effacé.

20.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur les affaires d'Allemagne.

Le 26 octobre 1782.

Comme V. M. sera sans doute impatiente de l'avis du prince Kaunitz sur le mémoire de l'Impératrice de Russie, je prends la liberté de l'informer qu'il est minuté et qu'on est occupé à le mettre au net. La matière étant importante, la déduction est devenue un peu volumineuse. On y analyse de point en point le plan de l'Impératrice, on y substitue un autre plus solide et plus conforme à nos intérêts, et on montre que la Russie peut absolument commencer dès à présent et achever plus tard l'exécution de son grand projet, sans avoir besoin de notre concours et sans que personne puisse l'empêcher, en rendant alors sa condition beaucoup meilleure et la nôtre beaucoup plus mauvaise qu'elles ne le deviendraient probablement l'une et l'autre, si nous agissions de concert ainsi que V. M. s'y est positivement engagé par *l'article secret,* en promettant d'employer toutes ses forces en cas de rupture *avec la Porte.*

Le chimérique du projet de l'Impératrice semble disparaître à mesure qu'on l'approfondit et tel mauvais que puisse être notre lot dans le partage, il paraît que dans une révolution générale moyennant des échanges concertés d'avance d'un commun accord, notre situation deviendrait toujours, si non meilleure qu'elle l'est à présent, du moins pas aussi mauvaise qu'elle pourrait le devenir, si V. M. ne répondait pas complètement à l'at-

tente de l'Impératrice qui peut-être n'est déterminé que par ce seul espoir, à préférer l'intime liaison avec V. M. à celle du Roi de Prusse.

21.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Ayant rapporté de Brunn et reçu un érésipèle au visage avec beaucoup de fièvre, et ayant les yeux fermés et l'esprit très-bouché, je ne puis pas m'occuper de ce grand objet, et néanmoins je vous envoie ici une minute de lettre que j'ai couché à Brunn. Lisez-la et faites-la voir au prince de Kaunitz. Adieu.

22.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Cobenzl prie l'Empereur de conférer la Toison d'or à son neveu.

Le 22 novembre 1782.

Sire. C'est sans doute la nomination que V. M. a daigné faire de quelques chevaliers de la Toison, qui fait parler dans le public d'autres promotions prochaines.

Je n'ai pas l'audace de vouloir pénétrer à cet égard les intentions de V. M., mais j'ose très-humblement la supplier de daigner dans l'occasion plus ou moins éloignée avoir présent mon cousin à Pétersbourg, dont le zèle toujours ardent serait nouvellement animé par un semblable marque de votre clémence auguste.

Je ne parle pas pour moi-même dans la ferme confiance que V. M. m'honorera comme un autre de ses bontés, lorsque tôt ou tard j'aurais su les mériter.

23.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Je ne pense à d'autre promotion, mais quand il y en aura, je n'oublierai pas votre cousin, encore moins ai-je jamais été dans le cas de ne pas me souvenir de ceux que j'aime.

24.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Une princesse russe désire avoir des minéraux.

Le 22 novembre 1782.

Cobenzl m'écrit de Pétersbourg qu'on pourrait obliger sensiblement la princesse d'Arschow en lui envoyant quelques minéraux de la Hongrie qu'elle désire ardemment d'avoir, et que cela ne pourrait faire que bon effet auprès de l'Impératrice.

Le conseiller Born, à qui j'en ai parlé, me dit qu'il pourrait facilement en rassembler quelques pièces, en ayant reçu en dernier lieu plus qu'il n'en faut pour l'envoi à faire en France. Il en sera donc ce qu'il plaira à V. M. d'ordonner.

25.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Je ne sais ni d'un envoi en France ni des désirs de la princesse Poscow, hors de jouer l'importante, si Born peut ramasser quelques morceaux peu intéressants, elle les recevra avec le même plaisir, pourvu qu'il soit dit qu'elle est connaisseuse et qu'on lui en envoie des pays étrangers.

Joseph II.

26.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Précautions prises relativement aux employés du cabinet des chiffres

Le 23 novembre 1782.

La chambre au bureau d'État que le baron Binder occupait ci-devant, vient d'être destinée à présent pour le chiffre et pour l'expédition et le dépôt des affaires plus secrètes. Personne n'entre dans cette chambre, à moins d'y être appelé, moyennant quoi toute affaire dont le secret est de quelque importance, ne passe sous les yeux *que d'un seul commis* employé à faire l'expédition ou à la mettre au net.

J'ai cru devoir informer V. M. de cette bagatelle, pour lui faire voir qu'à présent tous les moyens possibles pour la sûreté du secret sont employés au bureau d'État, et quoique jusqu'ici aucun des commis actuels ne se soit rendu suspect de la plus légère indiscrétion et qu'aucun d'eux ne fréquente (que je sache) café, auberge, table-d'hôte ou autre maison semblable, néanmoins on leur a recommandé tout nouvellement de s'abstenir de toute liaison ou société étrangère, et pour peu qu'une affaire soit délicate, on n'y emploit que ceux qui vivent tout à fait isolés dans leur famille ou avec leurs collègues.

27.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Je vous suis obligé de m'avoir donné part de cette sage et bonne disposition. *Principiis obsta.* Adieu.

28.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur un voyage scientifique.

Le 25 décembre 1782.

Pour employer utilement les deux à trois mois d'ici au temps où Märter et ses compagnons pourront passer aux Indes, Heidinger fera la tournée des minières des provinces héréditaires, et Märter qui avant ce grand voyage voudrait voir un moment ses parents à Fribourg, si V. M. daignait le permettre, passerait de là à Paris, pour voir le cabinet de Mr. de Buffon et le Jardin botanique; Born le souhaite beaucoup et, comme ce voyage se ferait aux frais de Märter, il voudrait que V. M. daigna le gratifier d'une centaine de ducats, seulement à condition qu'il revienne par la Hollande où, en s'entretenant avec les gens du métier, il pourrait bien s'instruire dans la manière de soigner les animaux et les plantes exotiques pendant le voyage, connaissance très-essentielle pour le bon succès de l'entreprise.

29.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Je crois qu'il faut modérer cette plaisanterie et ne pas faire voir au grand monde critiqueur nos petits savants. Toute cette entreprise, je la crois manquée; après une couple de mois, je crois, qu'elle tombera d'elle-même et que ces messieurs resteront ici.

Joseph.

30.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur des recherches botaniques.

Le 10 janvier 1783.

D'après la lettre que Pierre Proly, de retour de l'Ile-de-Bourbon, m'écrit de Cadix, il est parti de ce port le 10 décembre pour Toulon d'où il passe à Trieste, ayant à bord de son navire cinq caisses de plantes et graines qu'il a obtenu de Mr. Cerès, directeur du jardin du bois dans la susdite île. Proly joint à la lettre la notice de ces plantes et graines, ainsi qu'une lettre du directeur adressée à V. M.

31.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Je crains bien que toutes ces plantes arriveront en bien mauvais état, puisqu'elles sont si longtemps en route et dans si diverses saisons. Vous ferez écrire à Trieste que l'on aie grand soin à leur arrivée et les faire parvenir plus promptement et avec le plus grand soin que possible.

Joseph II.

32.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur des lettres adressées aux membres de la famille impériale.

Le 25 janvier 1783.

Stockmayer [1]), en me remettant la lettre très-humblement ci-jointe, m'a communiqué en même temps en con-

[1]) Chevalier Jacques-Frédéric de Stockmayer.

fidence les autres trois pièces qu'on lui a envoyé pour son information. J'ai gardé le tout sous prétexte de vouloir y réfléchir un peu, avant de me déterminer à remettre ou à ne point remettre à V. M. la lettre que le Prince Ferdinand m'envoie pour Elle.

La copie de cette lettre se trouvant parmi ces pièces, il dépendra de V. M. d'en ouvrir l'original ou de me le renvoyer fermé au cas qu'elle aima mieux être censé ne point l'avoir reçu.

Stockmayer m'a dit aussi avoir reçu successivement deux lettres du Prince pour la Grande-Duchesse, mais qu'il ne les a pas fait passer outre en conseillant au Prince de mieux réfléchir à ce qu'il faisait. Il y a également deux lettres pour la Princesse Élisabeth qu'il hésite de remettre à leur adresse. Comme il doit encore venir m'en parler, V. M. ordonnera ce que je dois lui conseiller à cet égard. . . . .

33.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Il ne faut aucunement paraître mettre la moindre importance à cette affaire ; le Prince Ferdinand et Stockmayer feront ce qu'ils voudront, je ne m'en mêlerai point, voici ma réponse au Prince que vous remettrez à Stockmayer avec toutes ces pièces qui n'ont pas le sens commun.

Joseph.

34.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur des chevaux, des gazelles et des perroquets.

Le 28 février 1783.

Je dois supposer que les chevaux, envoyé de Tripoli à Vienne en présent à V. M., doivent avoir coûté sur les lieux tout au moins 150 à 200 ducats la pièce, ainsi en comptant pour peu de chose les gazelles et le perroquet, une bague de la valeur de 3000 fl. environ pourrait être convenable, si V. M. voulait se charger en même temps de tous les frais de transport dont on pourrait demander compte au Sr. Waersmann.

35.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Les chevaux ne valent pas 20 ducats la pièce; ce sont de vraies rosses. Je vous enverrai une bague et cela suffira pour tout. Joseph.

36.

COBENZL A L'EMPEREUR.

On surveille ceux qui font des visites au nonce.

Le 5 mars 1783.

V. M. peut être certaine que depuis cinq mois Jenisch [1]) n'a jamais dîné en Nonciature et n'y a été que deux fois, savoir la veille du nouvel an et le 5 de février.

[1]) Bernard de Jenisch était Conseiller I. R. dans la chancellerie d'État.

Le chanoine Parcar[1]) y a dîné une seule fois il y a quelques mois; depuis lors il n'a jamais mis le pied chez le nonce où on le déteste à cause de sa connexion avec le Prince Kaunitz. J'ai cru devoir informer V. M. de ces deux circonstances, parce qu'elles prouvent que les deux passages marqués sont absolument faux, qu'il pourrait en être de même à l'égard de quelques autres passages, et que par conséquent le comte de Pergen[2]) n'est pas servi fidèlement par ses gens qui ou confondent les personnes ou couvrent leur inaction par des rapports imaginaires, ce dont il serait peut-être bon qu'il fût averti.

Je ne rappelle à cette heure que Parcar a un frère dans la maison d'Ernest Harrach, grand ami du Nonce; c'est de lui peut-être qu'il est question.

37.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

J'espère que ce que j'ai envoyé au Prince, n'a pas été communiqué aux employés du bureau, et que Jenisch, comme il le paraît, n'a pas été constitué, car sans cela ce serait vouloir annuller les observations et avoir l'air de devoir cacher les démarches de ses employés.

Joseph.

---

1) François-Xavier de Parkar, chanoine à la cathédrale Saint-Étienne à Vienne.

2) Jean-Antoine comte de Pergen, ministre d'État et président du gouvernement de la Basse-Autriche.

38.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur le Prince Auersperg.

Le 12 mars 1783.

Pour ne point incommoder trop souvent V. M., le Prince d'Auersperg[1]) m'a prié de porter à sa connaissance qu'il sera obligé de se rendre le mois prochain à Berlin, pour prendre l'investiture de ses fiefs, à moins qu'il n'obtienne du roi la permission de la prendre à Breslau par dispense, ainsi qu'il l'a demandé au chevalier Parmer auquel la régence de Breslau l'a envoyé à cet effet.

Le Prince m'a confié à cette occasion sa crainte que le Roi en ce voyage ne lui demande son fils cadet, âgé de 17 ans, pour lequel il se propose de demander à V. M. un simple titre d'officier dans quelque régiment que ce soit, grâce qui le tirerait d'embarras vis-à-vis du Roi et dont il n'abuserait pas auprès de V. M. en demandant pour le jeune homme l'actualité du service avant qu'il ne soit bien en état d'en remplir les devoirs.

39.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Il est tout naturel qu'il doit aller à Berlin et, pour bien faire, il devrait prendre son fils aîné avec lui, pour qu'il ne dût pas y retourner après la mort du père,

---

[1]) Charles Prince d'Auersperg, maréchal héréditaire du duché de Carniole, Duc de Münsterberg et Frankenstein en Silésie.

quand à son troisième fils je lui donne une place d'enseigne dans le régiment de Sanglais. Joseph.

40.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Le général Prince d'Anhalt cherche d'entrer au service de Russie.

Le 7 avril 1783.

Le Prince Kaunitz croit que le moyen que V. M. imagine pour engager le général Anhalt à chercher service en Russie, serait très-bon à employer, pour pouvoir faire valoir à Pétersbourg l'empressement de V. M. à faire plaisir à l'Impératrice.

41.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Je vous envoie ici les minutes que Weber a faites; elles n'ont pas le sens commun, mais dites si vous croyez le moyen bon. Adieu. Joseph.

42.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Un espion prussien arrive à Vienne.

Le 6 octobre 1783.

J'entends dire qu'un officier prussien, commandé en recrutation à Ratisbonne, et qui doit avoir fait depuis peu un voyage en Bavière et en Suisse avec le grand-prévôt baron Thurn, soit arrivé à Vienne sous un nom emprunté en compagnie du baron Gleichen. Si le fait

est vrai dont je ne réponds pas, la curiosité est peut-être le seul motif de ce voyage qui pourrait avoir été entrepris à l'insu du Roi. Comme néanmoins il pourrait importer à V. M. de vérifier la chose et de faire surveiller l'homme en question, j'ai cru de mon devoir de communiquer à V. M. l'information qu'on m'a donné vraie ou fausse.

43.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

J'ai été déjà informé de la même chose et je suis à l'enquête du personnage. Bien obligé de votre attention.

Joseph.

44.

L'EMPEREUR A COBENZL.

Joseph demande à Cobenzl ce qu'il préfère, le Grand-cordon de l'ordre de St.-Étienne ou la Toison d'or.

Reçu le 26 octobre 1783.

Mon cher Cobentzl. Je ferai peut-être une promotion de chevalière de St.-Étienne; dites-moi franchement ce que vous préférez, la Grande-Croix de cet ordre ou la Toison. La première vous l'auriez tout de suite et la seconde à la première occasion. Vous voyez que je ne désire que vous faire plaisir et de savoir ce qui vous est le plus agréable. Un mot de réponse et la chose sera faite. Adieu.

45.

RÉPONSE DE COBENZL.

Pénétré des bontés que V. M. veut bien avoir pour moi et fort supérieures à mon peu de mérite, votre petit

billet, Sire, m'en est le plus cher et le plus précieux témoignage et me vaut autant que Toison et Grande-Croix. En mettant à vos pieds mes plus humbles remercîments, je m'en remets donc absolument pour l'un ou pour l'autre à ce que V. M. trouvera le mieux, entrer dans ses vues et dans ses dispositions relatives à la prochaine promotion. J'observerai seulement très-respectueusement que, les deux ordres étant égaux entre eux, ceux qui entrent les premiers dans l'un ou dans l'autre, sont censés les plus honorés aux yeux du public.

46.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Il prie Joseph de conférer des prébendes à des dames.

Le 14 novembre 1783.

Une prébende à Nivelles [1]) étant venue à vacquer, le Prince Kaunitz se propose de la demander pour sa petite fille, Thürheim et Mme de Waldstein-Dux pour une de ses filles.

Quelque puissent être les intentions de V. M. à ce sujet, j'ai cru bien faire de l'en prévenir, pour qu'elle en dispose sans surprise selon son bon plaisir.

47.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Je vous suis fort obligé, et effectivement j'ai vite conféré la prébende à une des filles de M. Thun. Adieu.

---

[1]) Ville du Brabant.

48.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Benyowsky prie d'entrer au service de l'Empereur.

Le 30 novembre 1783.

Benyowsky, en me priant de mettre aux pieds de V. M. sa lettre très-humblement ci-jointe, dit que, revenu des Iles . . . .[1]) ministère de France, pour lui faire tenir le paiement de 185,000 fr. qui lui étaient dûs, lui avait prescrit de servir la Porte contre les Russes, que ne voulant pas y souscrire et ne pouvant obtenir justice, il avait quitté le service de France et rendu la Croix de Saint-Louis, qu'enfin, retiré en Angleterre, il ne souhaitait rien autant que d'être employé au service de V. M.

49.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Vous lui répondrez que pour le présent il n'y a rien à faire; d'ailleurs une si mauvaise tête ne fera bien nulle part.

50.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Ce que désire le Prince de Württemberg.

Le 30 novembre 1783.

Stockmayer est venu me dire que le Duc régnant de Württemberg avait trouvé le moyen de lever l'obstacle qui s'opposait à son mariage de conscience avec la com-

---

[1]) Illisible.

tesse de Hohenheim, et qu'ainsi il était résolu de l'épouser en face de l'église, s'il était sûr qu'après le mariage V. M. élèverait la comtesse à la dignité de Princesse d'Empire ; qu'enfin le Duc n'attendait que Sa réponse, pour prendre son parti.

Pour ne rien hasarder, je lui ai répondu que, généralement parlant, j'étais persuadé que V. M. saisirait avec plaisir toute occasion d'obliger le Duc, que je ne pouvais cependant pas répondre absolument de ce que V. M. trouverait à propos de faire sur ce point en particulier, et qu'il n'y avait point d'autre moyen pour le savoir positivement, que de lui en faire la demande formelle au nom du Duc, à quoi il faudrait être autorisé; que cependant je penserais encore, s'il y avait quelque moyen de satisfaire le Duc sans le compromettre, et que nous en parlerions à la première rencontre.

Or, comme Stockmayer reviendra sans doute demain pour m'en parler encore, je supplie très-humblement V. M. de me faire connaître ce que je dois lui dire, et nommément ce que je dois lui répondre au cas qu'il me pressât de porter formellement les souhaits du Duc en son nom à la connaissance de V. M., pour en apprendre ses intentions souveraines.

51.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Les interceptes font voir clairement, qu'il n'est pas possible qu'il épouse restant catholique cette femme; c'est une finesse de sa part, et il n'y a qu'à lui répondre

que je n'étais point porté à augmenter le nombre des Princes d'Empire, encore moins de cette espèce.

52.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Cobenzl envoie des lettres à l'Empereur.

Le 6 mars 1784.

Le courrier garde-noble était déjà parti ce matin, lorsqu'on m'apporta de la poste la lettre très-humblement ci-jointe, arrivée sous mon enveloppe, ce qui m'engage à l'adresser à mon père qui, si elle arrive à temps, aura l'honneur de la remettre à V. M. à son passage par Gorice, où l'enverra par un exprès à Trieste au cas que V. M. y fut déjà passé.

Il ne me reste qu'à me mettre à vos pieds avec la plus profonde soumission, priant le ciel de ramener V. M. sain et sauf à Vienne après un voyage qui doit avoir été mainte fois bien pénible et fatiguant.

53.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Mon cher Cobentzl. C'est à Gorice, *cara patria* [1]), que j'ai reçu cette lettre; j'y ai revu avec plaisir votre père et votre mère à une assemblée nombreuse qu'il y a eu. On vous demandera de ma chancellerie les chiffres avec Cobenzl de Russie, pour déchiffrer quelques passages

---

[1]) Gorice était le pays natal de la famille Cobenzl.

de sa lettre. Adieu, à revoir. Dans *quelques*[1]) jours j'écris au Prince Kaunitz; pour votre cousin il faudra l'*ambassadrer* aussi, et puis pour le poste de Naples qu'il faut changer.

54.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Il demande à l'Empereur la permission de se loger dans la demeure de la comtesse Chanclos.

Le 10 mai 1784.

Ayant saisi la première occasion qui s'est présenté, je viens de me défaire du logement que je m'étais arrangé il y a quatre ans, mais qui est devenu trop cher pour moi depuis que mes 2000 fl. de *Quartiergeld* ont été réduits à 500.

Vu la difficulté de trouver tout de suite un autre logement qui me convienne et pour le local et pour le prix, si V. M. daignait le permettre, je voudrais engager Mme de Chanclos[2]) de me prêter le sien dont elle n'a pas besoin dans ce moment-ci, et qui par sa situation serait d'un grand agrément pour moi.

J'ose faire à V. M. cette très-humble prière dans la supposition qu'il lui soit absolument indifférent que ce quartier soit occupé ou non ; ainsi, si la chose vous contrariait le moins du monde, je supplie très respectueusement V. M. de vouloir bien oublier ma demande en me la pardonnant.

---

[1]) Effacé : *une 10aine de.*

[2]) La comtesse Josephine Chanclos était grande-maîtresse auprès de Mme l'Archiduchesse Élisabeth avec trois princesses et neuf comtesses comme dames d'honneur.

55.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

J'ai donné ce logement à M[me] de Chanclos, elle l'a meublé; je ne puis d'aucune façon en disposer, hors qu'elle ne me signifie de ne plus vouloir le garder.

Joseph.

56.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur des lettres adressées à la Princesse Élisabeth.

Le 3 juin 1784.

V. M. saura probablement déjà que la Cour de Montbeillard revient à la charge, pour que V. M. assure par un acte public le sort de M[me] la Princesse Élisabeth. Stockmayer est venu m'en faire la confidence, fort embarrassé et incertain s'il devait ou ne devait pas consigner tout de suite la lettre qu'on lui a envoyé pour V. M. Je prends la liberté de vous en prévenir, Sire, parce qu'au cas que vous aimiez mieux ne point recevoir cette lettre, il me serait aisé de persuader Stockmayer de garder la lettre, du moins jusqu'à nouvel ordre.

J'ai instruit le même homme des intentions de V. M. touchant les désirs du Duc régnant, et acheminé les choses de façon qu'au cas que le mariage en question puisse réellement avoir lieu, la famille s'emploie en sa faveur auprès de V. M.

57.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

J'ai trouvé dans la lettre à Stockmayer le contenu de la lettre qui m'est adressé. J'attendais sa réception pour y fairè la réponse qu'elle aurait mérité. Mon neveu ne peut ni ne doit se marier avant qu'il en ait les forces physiques; le mariage en pure cérémonie ne convient pas à de jeunes gens qui vivent dans la même maison; les promesses solennels sont abolies par la loi avant la consommation et l'acte de mariage. Ainsi je ne sais quel rat peut passer à ces gens par la tête; s'ils ne sont pas assez assurés par tout ce que je fais et ai dit et écrit de même que mon frère et ma belle-soeur à eux et en Russie, ils n'ont qu'à reprendre leur Princesse — elle n'aura rien perdu d'avoir été ici. Adieu.

Joseph II.

58.

L'EMPEREUR A COBENZL.

Sur la seconde géniture en Toscane et l'échangement de la Bavière.

Le 6 juin 1784.

Mon cher Cobentzl. Je vous prie de m'envoyer pour quelques heures seulement, l'acte minuté pour la cessation de la seconde géniture en Toscane et puis :

l'instruction donnée à Lehrbach pour l'échange de la Bavière. Adieu.

59.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Cobenzl prie l'Empereer d'augmenter les appointements de son cousin.

Le 12 juin 1784.

A la lettre très-humblement ci-jointe que mon cousin m'a prié de mettre aux pieds de V. M. au cas que le contenu me parût ne point être indiscret, je ne puis me dispenser d'ajouter avec la plus respectueuse soumission la réflexion que, connaissant les affaires domestiques de mon cousin, je vois que, s'il ne diminue pas la dépense qu'il a fait jusqu'ici, il se ruine infailliblement en très-peu d'années, tandis que d'un autre côté il est évident qu'en la réduisant il nuit aux intérêts de V. M.

Comme parent et ami je me crois obligé de lui représenter le danger auquel il s'expose; mais, quoique très-rangé pour lui-même, je prévois qu'à moins que V. M. ne daigne l'assister, le zèle pour le service l'emportera sur mes conseils salutaires à ses dépens et à ceux de sa famille.

60.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Il faut que vous recommandiez à votre cousin surtout beaucoup d'ordre dans sa maison, avec celui-là on fait beaucoup avec peu. Néanmoins, si l'augmentation de ses gages jusqu'à la somme de 50,000 fl. lui est nécessaire, je les lui assignerai, mais plus loin on ne peut

pas aller, vu que personne n'en a ni en a jamais eu davantage; ainsi il réformera ou diminuera ce qui pourrait outrepasser ce revenu. Adieu.

61.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Affaires de Hollande et différentes autres.

Le 10 juillet 1785.

Le Résident de Württemberg vient de me remettre la lettre très-humblement ci-jointe pour être présentée à V. M. de la part du Duc. Comme on m'a dit dans l'antichambre que V. M. ne voyait personne, j'ai cru ne point devoir tarder à la lui envoyer.

Un autre objet pour lequel je me suis présenté ces jours passés plusieurs fois à la porte de V. M. sans oser me faire annoncer, la sachant indisposée, ce sont les instances du Prince d'Anhalt-Zerbst qui veut à toute force se battre avec les Hollandais.

Son premier ministre comte Morsiani, envoyé nouvellement et tout exprès ici pour demander à V. M. un corps à commander, n'osant vous importuner, Sire, avec les extravagances de son maître me prie instamment de lui écrire un billet ostensible dans lequel je lui dirais seulement en mon propre et privé nom, que j'aurais tout lieu de croire qu'au cas que l'année prochaine il y eut encore guerre avec les Hollandais, V. M. fournirait au Prince occasion de signaler son zèle et son courage. Marsiani assure qu'avec cela son maître content rentrerait à présent dans ses États.

Tel insignifiant que serait un semblable énoncé de ma part, j'ai cru cependant ne point devoir l'avancer à moins d'y être autorisé par V. M.

Puissiez-vous, Sire, être bientôt parfaitement rétabli de vos fâcheuses incommodités qui, pour légères qu'on nous les peigne, ne peuvent qu'inquiéter vos bons serviteurs.

62.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Quant au Duc de Württemberg, je vous envoie ici la lettre. C'est toujours la même demande, et je compte, n'étant point content de lui, le tenir le bec dans l'eau pour quelque temps. Pour le Prince de Zerbst, vous avez très-bien fait de l'expédier ainsi. *Qu'est-ce qu'une femme des Pays-Bas* venue ici avec ce Marciani ? Si vous voulez me voir, vous êtes bien le maître de venir. Adieu.

63.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Prières réitérées du Prince de Württemberg d'élever au rang de Princesse la comtesse de Hohenstein.

Le 3 novembre 1785.

Le ministre-résident de Württemberg vient de me prier de porter à la connaissance de V. M. que le Duc son maître s'est enfin déterminé à épouser publiquement la comtesse dans la ferme persuasion que, ce pas fait, V. M. n'hésitera plus à lui accorder la grâce d'élever son épouse au rang de Princesse, ainsi que V. M. a daigné le lui promettre aussitôt qu'il aurait rempli cette

condition. Pour célébrer son mariage, le Duc n'attend donc qu'une assurance verbale que depuis lors V. M. n'a pas varié dans ses bonnes dispositions à son égard.

64.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Vous n'avez qu'à lui répondre, que je ne trouvais rien à ajouter à ce que je lui avais déjà mandé à ce sujet, et qu'il fallait régler avant tout l'affaire des argents reçus pour la légion.

65.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Affaires de Hollande.

Le 23 novembre 1785.

Les pièces très-humblement ci-jointes sont encore relatives aux affaires hollandaises.

Dans l'état actuel des choses et vu l'impossibilité morale qu'un accommodement puisse être arrêté d'ici au 15 novembre, une prolongation du terme jusqu'à la fin du mois paraît bien nécessaire et pourrait produire de bons effets étant accompagné des mesures propres à persuader les Hollandais et la France que V. M. n'en aura pas le démenti.

66.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Jacta est alea, on ne peut reculer ni prolonger.

67.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Prière du Résident de Mecklenbourg.

Le 3 janvier 1786.

Lorsque je remettrai au résident de Mecklenbourg la lettre que j'ai l'honneur de présenter ici à la signature de V. M., pourrais-je lui dire que V. M. regrette de n'avoir plus de général de cette maison à son service qui pût conserver au régiment vacant son ancien nom ? Y aurait-il grand mal, si sur ce simple compliment honnête il venait dans l'esprit au Duc de prier V. M. de vouloir le substituer à son frère ; chose, si non probable, du moins possible. Je soumets très-humblement cette idée du moment au jugement supérieur de V. M.

68.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Je crois qu'il ne faut rien dire, puisque le Duc de ce nom, tout entier dans les griffes prussiennes, ne peut en aucune façon nous être utile. Et le Roi et la Reine d'Angleterre ont personnellement, surtout le Roi, témoigné tant d'animosité qu'ils ne méritent pas la plus petite considération.

69.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur la prestation de serment de l'évêque comte Herberstein comme Conseiller d'État.

Le 11 février 1786.

Je viens de recevoir un message fort peu clair de la part de l'évêque Herberstein, touchant sa prestation de serment comme conseiller d'État, sur lequel, ne m'étant rien parvenu jusqu'ici de la part de V. M., crainte du méprise, j'ose demander, Sire, vos ordres à ce sujet, en vous prévenant cependant que ce prélat va vous demander incessamment le titre de Conseiller d'État d'Empire, et que, si V. M. daigne lui accorder cette grâce, il pourrait prêter comme de coutume, le double serment en une fois, après qu'il aura eu son expédition de la chancellerie d'Empire.

70.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Je vous suis obligé et faites savoir à l'évêque que, s'il veut être une *double Excellence*, qu'il prêtera le serment aujourd'hui en 8 avant le service d'église.

71.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Lettre de St.-Pétersbourg.

Vienne, le 8 août 1786.

Ayant ouvert les lettres que quelques particuliers de Pétersbourg avaient écrites par ce dernier cour-

rier à notre ambassadeur, il m'a paru que celles de Bath, de Woronzow, de Besborodko pouvaient intéresser plus ou moins V. M., ce qui m'a engagé à prendre la respectueuse liberté de mettre ici sous vos yeux les copies, tandis que les originaux iront à leur adresse. Celle de Bath, la plus intéressante, contient un point essentiel qui dépendra des ordres de V. M. que Cobenzl aura l'honneur de lui demander personnellement à sa prochaine arrivée dans cette capitale.

72.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Saillies de l'Empereur à ce sujet.

C'est beaucoup d'argent, et sur les deux lettres initiales S. et V. on ne peut rien juger, car elles peuvent signifier *Sot* et *Vaurien*, et alors cela serait trop cher.

73.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Une lettre de Gherardini.

V. M. trouvera aussi incluse une lettre que je viens de recevoir de Gherardini. Un mot de V. M. à la marge de chaque point suffirait pour me mettre en état de lui répondre.

74.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Pour Gherardini, qu'il continue ses recherches militaires et politiques. Le mémoire de Mr. de Mirabelle sera pédant et insignifiant.

75.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Cobenzl souhaite une bonne santé à l'Empereur.

Les bonnes nouvelles que nous avons eu jusqu'ici de la santé de V. M., nous font espérer que, malgré ses grandes fatigues, nous aurons le bonheur de la voir revenir sans incommodité ni autre accident fâcheux. Dieu le veuille! Tous ses fidèles serviteurs peuvent le désirer autant, mais personne assurément plus ardemment que moi qui suis à ses pieds avec la plus profonde soumission . . .

76.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Adieu; je pars pour Pest. A revoir le 25 ou 26 à Laxenbourg.

77.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Le zèbre est arrivé.

Le 8 novembre 1786.

Le zèbre est arrivé à Schönbrunn, à ce qu'on m'assure, en bon état, à une légère blessure près, qu'il s'est fait en se débattant. Je m'entendrai avec le baron Reischach et le comte de Belgiojoso pour le paiement des frais de transport, en soumettant au bon plaisir de V. M., si elle trouvait à propos d'assigner une petite récompense au valet d'écurie du Prince d'Orange qui me dit avoir eu beaucoup de peine à transporter l'animal jusqu'ici.

Cet homme repart cet après-midi, et V. M. daignera voir de la lettre du baron de Reischach qu'il n'a pas pu trouver le sujet que V. M. aurait désiré d'engager pour le service de la ménagerie.

78.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Vous lui ferez payer 24 ducats ou ce que vous jugerez à propos.

79.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur le baron Cazier et autres personnes.

Le 27 novembre 1786.

En repassant dans ma mémoire les gens de ma connaissance aux Pays-Bas dont l'un ou l'autre pourrait convenir à V. M. pour le poste d'Hollande, il s'est présenté à mon imagination :

Le baron de Cazier qui, quoique âgé, ne l'est pourtant à ne pouvoir encore très-bien servir. Il serait fort considéré à La Haye et ferait honneur au service de V. M. ; puis, pour l'y déterminer, n'étant pas riche, il faudrait lui laisser sa pension avec le traitement ordinaire, ce qui au fond ne coûterait pas plus au trésor royal que la nomination d'un sujet nouveau.

Le général d'Arberg a du bien, des talents, de la considération, et sait notre langue.

Le général Ferraris ferait aussi honneur au service, mais il faudrait également lui laisser sa pension et autres

émoluments dont il jouit actuellement, pour fournir à la dépense, surtout étant marié.

Chacun de ces trois me paraîtrait infiniment préférable à tout jeune homme sans expérience qui ne saurait ni être si utile, ni faire bonne figure dans un cercle de ministres consommés et vis-à-vis des Catons de la république.

A l'aide de l'*Almanac de Bruxelles* j'ai passé en revu toute la noblesse, sans trouver personne que le comte Belgiojoso puisse proposer de préférence à ces trois.

80.

RÉPONSE ET CRITIQUE DE L'EMPEREUR.

De ces trois messieurs il n'y aurait que le général d'Arberg d'acceptable, mais il le refusera probablement. Cazier est nul et radote, et Ferraris ne vise qu'à un commandement général. Adieu. Si vous n'en savez pas d'autres, on pourra toujours en faire la question à Belgiojoso. Adieu.

81.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Cobenzl recommande le Prince de Waldeck.

Le 29 janvier 1787.

En cherchant des sujets propres à être employés aux Cours étrangères, le Prince George Waldeck s'est présenté à mon imagination. Tel que je le connais, il me paraît avoir toutes les qualités qu'on peut désirer, esprit, bonne conduite, connaissances, art de plaire et de

s'insinuer; il aime le métier de la guerre, mais il y paraît moins exclusivement attaché que son frère Chrétien. Un poste de confiance à une Cour de famille, telle que celle de Naples où on aime le militaire, devrait lui convenir, en lui frayant le chemin à une ambassade.

Si V. M. le goûtait, je pourrais le sonder comme de moi-même, avant qu'on en écrive à Thugut[1]), ayant été sur un pied familier avec lui toutes les fois qu'il a paru à Vienne.

---

[1]) Thugut (le baron François) né à Linz (Haute-Autriche) 1734, était le fils d'un pauvre batelier et devint par un accident heureux élève de l'académie orientale à Vienne. En 1754 il fut, malgré sa jeunesse, attaché à l'ambassade de Constantinople, et 1757 on le nomma interprète de l'internonce autrichien et successivement résident et internonce. Après la guerre entre la Russie et la Turquie Thugut fut envoyé 1772 au congrès de Forkchany et Marie-Thérèse lui donna pour récompense de son habilité le titre de baron. En 1777 il fit par ordre de l'Impératrice des voyages auprès des Reines de France et de Naples, filles de Marie-Thérèse. La mort de l'Électeur de Bavière ayant allumé la guerre entre la Prusse et l'Autriche, Marie-Thérèse qui voulait la paix à tout prix, envoya secrètement le baron Thugut à Frédéric II pour lui faire des ouvertures pacifiques (juillet 1778). La paix de Teschen en fut la suite au grand regret de Joseph II (1779). L'Autriche se contenta d'une très-petite partie de la Bavière (l'Innviertel). Après la mort de l'Impératrice Joseph l'envoya comme ministre d'Autriche à Varsovie (1781) et, lorsque la guerre éclata avec les Turcs en 1788, il le chargea de l'administration de la Moldavie et de la Valachie qu'occupaient les troupes austro-russes. Le comte de Mercy, ambassadeur impérial à Paris, l'ayant demandé pour adjoint avec le titre de ministre plénipotentiaire, il y remplit ses fonctions et contribua, chargé par la Reine, à mettre dans les intérêts de la Cour le redoutable orateur Mirabeau. La vieillesse du Prince de Kaunitz le fit rappeller à Vienne. La déclaration de guerre faite par la France en 1792, l'ardeur guerrière de Frédéric-Guillaume, l'influence du cabinet anglais et les conseils de Thugut déterminèrent

82.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Cet homme a renoncé au service pour rester avec la femme qu'il a épousé, à planter ses choux dans le pays de Waldeck. Comment pourrait-on penser à le déplacer à une mission ainsi responsable du fableau (?), et écrivez à Thugut. Adieu.

François II à prendre une partie active au projets d'invasion. Le comte de Cobenzl et le baron Spielmann ayant quitté le ministère, Thugut obtint la direction genérale de la chancellerie d'État sous la présidence de Kaunitz 1792, et après la mort de celui-ci, 1794, il lui succéda comme premier-ministre. Les guerres désastreuses et la défection des alliés de l'Autriche n'ébranlèrent point l'énergie de Thugut, cependant les malheurs de 1796 portèrent de grandes atteintes à sa renommée et l'Autriche restée seule n'eut plus d'autre moyen que de signer l'armistice de Léoben (1797) dont une des conditions secrètes fut le renvoi de Thugut, regardé par les Français comme un des moteurs de la guerre. Vers 1798 il se rendit à Berlin où il fit, ainsi que le Prince Repnin, de vains efforts pour entraîner la Prusse dans une coalition. François II lui rendit le porte-feuille des affaires étrangères au commencement de la guerre de 1799, mais la campagne de 1801 trompa encore les espérances de l'Autriche et il fallut accepter la paix si humiliante de Lunéville, 1801, où la France exigea de nouveau la retraite de cet homme d'État. En 1806 on lui confia une branche de la diplomatie jusqu'à l'année 1808. Alors il renonça véritablement aux affaires publiques et se retira dans ses terres de Hongrie que l'Empereur lui avait données, pour y consacrer ses loisirs à l'étude. Il passait ses hivers à Pressbourg et à Vienne et il mourut dans cette ville en 1818, âgé de 84 ans.

83.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur la constellation politique avec la Prusse.

Le 23 février 1787.

Nous occupant depuis quelque temps au bureau à préparer les matériaux pour les négociations que pourra exiger l'état présent des affaires, j'ai eu lieu de me persuader tous les jours davantage que l'ancienne idée de V. M. de nous entendre avec le Roi de Prusse, est le seul bon parti à prendre, le seul qui puisse mener au grand. J'ai beaucoup discuté la question avec Spielmann[1]), et après un scrupuleux examen du pour et du contre non seulement il est convenu avec moi du principe, mais de plus, s'étant mis à travailler sur les moyens de l'exécution, il a couché vaguement par écrit quelques notes qui me paraissent prouver clairement que rien ne serait plus désirable que l'exécution du plan de V. M.

Cependant, ce qui me persuade, moi ne persuadera pas si facilement le Prince Kaunitz qui a toujours soutenu le contraire, en employant toute son éloquence à détourner V. M. de cette idée. Spielmann croit vraiment qu'avec quelque peine nous parviendrions à le convaincre, mais avant de l'entreprendre nous voudrions savoir non seulement, si V. M. persiste encore dans les mêmes sentiments, mais aussi si les moyens que Spielmann imagine

---

[1]) Antoine de Spielmann, conseiller aulique dans la chancellerie d'État.

propres à conduire au but, sont ceux qui conviendraient à V. M., ou si elle en connaît des meilleurs.

Je désirerais en conséquence que V. M. voulût avoir la patience d'entendre les réflexions de Spielmann sur les notes qu'il s'est faites.

Si V. M. avait un de ces jours une petite demi-heure à nous donner, je le prendrais avec moi ou il se rendrait tout seul auprès de V. M., comme elle l'ordonnerait. Les circonstances du moment me paraissent telles qu'il n'y a pas un moment à perdre. La France cabalera avec son activité ordinaire la mission de Groschlag [1]) à Berlin, cache des desseins perfides, et si une fois ces deux Cours sont engagées réciproquement, il n'y aura plus rien à faire pour nous.

84.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Si vous voulez venir demain avec Spielmann à dix heures du matin à l'Augarten, nous pourrons être seuls. Adieu.

85.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Cobenzl offre à l'Empereur une tabatière qui est à vendre.

Le 12 juillet 1787.

Comme V. M. m'a fait la grâce de me dire qu'elle était dans ce moment-ci dépourvue de bijoux propres à

---

1) Frédéric-Charles comte de Groschlag.

des présents, je prends la liberté de lui envoyer une tabatière de hasard qu'on m'offre pour 800 ducats. A moins que Mac n'en fournisse une plus belle à ce prix je croix que celle-ci serait assez jolie pour le comte de Walmoden, en substituant à l'émail le portrait ou la chiffre de V. M.

86.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

La tabatière vous sera payé par Mayer, et je vous prie de la faire parvenir telle qu'elle à Wallmoden.

87.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur les Pays-Bas.

Le 21 juillet 1787.

Prévoyant que V. M. ne recevra que tard la dépêche que le Prince de Kaunitz vient de recevoir de Bruxelles par estafette, je m'empresse de la prévenir que d'après ce rapport, daté du 14, les états des différentes provinces continuaient leur déliberations sur l'envoi des députés qui, suivant toute apparence, ne devaient pas tarder longtemps à être nommés. En conséquence L. A. R. et les ministres se proposaient de différer leur départ de Bruxelles jusqu'à ce que la résolution des états sur cet objet fut prise et annoncée, ce qu'ils croyaient pouvoir traîner jusqu'au 18 ou 19 du mois.

En joignant ici le très-humble rapport touchant Mercier, je supplie V. M. d'avoir pitié de ce pauvre

vieillard qui dans son état de dépérissement a plus de besoins qu'un autre, et qui ne jouira pas longtemps des bienfaits de V. M.

Il avait avant d'aller en Suède les pleins gages de secrétaire.

88.

REPONSE DE L'EMPEREUR.

Je vous suis obligé, mon cher Cobentzl, de la nouvelle que vous me donnez. Il vient d'arriver un courrier de Paris. La lettre de la Reine et celle que le comte Mercy m'écrit, est très-satisfaisante pour l'objet principal. Adieu. Voici le rapport signé pour Mercier, le normal (?) n'y est pas nommé.

89.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur Trauttmansdorff, Belgiojoso et sur le Brabant.

Le 12 août 1787.

J'ai l'honneur d'informer V. M. que le comte Trautmannsdorf est arrivé; il n'attend que vos ordres, Sire, pour aller se mettre à vos pieds. Beaucoup de monde ici, je ne sais par quel canal, est déjà informé de sa destination. J'ignore si V. M. en a dit quelque chose au comte de Belgiojoso, mais il aurait lieu de s'en affliger s'il en tirait la première notion du public.

Les dépêches de Brabant ont envoyé hier un secrétaire chez Lederer, demandant à le voir, pour qu'il veuille leur dire ce qu'ils devaient faire et à qui s'adresser du premier abord.

Il s'est excusé de les recevoir avant qu'ils n'aient été chez V. M., et leur a fait dire qu'ils devaient s'adresser directement au Prince Kaunitz en lui faisant demander heure.

C'est aujourd'hui probablement qu'ils feront cette première démarche.

90.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Je n'ai dit à âme qui vive la destination de Trautmanstorf; elle n'est pas sûre et cela dépendra de la façon que lui-même s'en expliquera de bouche, comme il l'a demandé par sa lettre; ainsi on ne peut en rien dire, le public juge différemment selon les circonstances du moment. Venez à la Burg a midi; j'y viendrai et nous pourrons causer ensemble. Trautmanstorf peut venir chez moi quand il le voudra, même cette après-dînée à l'Augarten ou à midi à la Burg. Adieu.

91.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Au sujet d'un voyage botanique.

Le 26 août 1787.

Les lettres très-humblement ci-jointes que je viens de recevoir de l'Ile-de-France, convaincront V. M. que le présent qu'elle a bien voulu envoyer à Mr. Ceré, a été bien employé et qu'il nous procurera infailliblement une riche moisson de plantes les plus rares des grandes Indes, accompagnées de quelques animaux.

Dans cette attente V. M. voudrait-Elle bien permettre que je commande le portrait qu'on désirerait d'avoir dans ce pays-là. Il pourrait être terminé commodément et décoré d'un joli quadre d'ici au temps du retour du jardinier Boos en Europe avec sa cargaison, et ce serait là le temps d'envoyer à Mr. Ceré ce nouveau témoignage de la satisfaction de V. M.

Märter est à Bruxelles avec un transport considérable de plantes et quelques animaux ; il se rendra incessamment ici avec les derniers, mais les plantes devront hiverner à Bruxelles dans une serre, la saison étant déjà trop avancée pour qu'on puisse risquer de les transporter ici, jusqu'au printemps prochain. J'en ai prévenu van der Schott qui en verra probablement un jardinier de confiance à Bruxelles, pour les soigner pendant l'hiver et les transporter ici au retour de la belle saison.

92.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Envoyez, je vous prie, cette lettre de Boos à van der Schott, et arrangez le tout pour que nous ne perdions rien de ces plantes, et marquez-moi ce que en tout jusqu'à présent ce voyage de Märterer et des autres jardiniers (avec leurs transports) a coûté.

93.

L'EMPEREUR A COBENZL.

Sur la France et la Prusse.

Le 25 septembre 1787.

Je vous renvoie ici, mon cher comte, le projet important dont nous avons fait lecture ; hier je l'ai relu avec attention et y ai pensé à plusieurs reprises. Je ne puis que me confirmer dans les doutes qu'il m'avait inspiré dès le commencement sur la possibilité, mais même sur son utilité, point que, si d'un oui ou d'un non de ma part en devait, sans hasard ni dépense, dépendre la décision, je crois, je le refuserais. En attendant je vous suis très-obligé à tous deux de cette nouvelle preuve de zèle et d'attachement pour le bien de la patrie, et, quant aux principes généraux de s'entendre avec le Roi de Prusse amicalement et de se rendre indépendant le plus que possible de la France en nous arrondissant, je reste toujours pleinement persuadé, mais ces moyens me paraissent aventurés pour la réussite et dangereux pour les conséquences. Adieu; je n'en dirai mot à personne.

94.

L'EMPERERR A COBENZL.

Sur le Grand-Duc de Toscane et des interceptes.

Ce 17 october 1787.

Mon cher comte. Je vous prie de faire chercher dans les interceptes à peu près d'un mois en arrière une lettre de Mocenigo à Besborodko ou Ostermann, où il est

question d'une conversation fort singulière du Grand-Duc mon frère et d'autres interceptes de Schönfeld [1]) et Podewils [2]), où il est également question de propos que mon frère a tenus à Schönfeld, quand il a été pour le mariage à Florence ; ils sont, je crois, marqués d'un rouge. Si vous les trouvez, envoyez-les moi demain dans la matinée. Adieu.

95.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur la Turquie.

Le 2 novembre 1787.

Toutes nos affaires courantes dans les provinces ottomanes étant à présent dans une sorte de stagnation, nos interprètes y sont très-inutiles, au lieu qu'on en aura grand besoin à l'armée.

On pourrait donc, si V. M. le trouvait à propos, faire venir dès à présent Sturmer de Constantinople et Petrossi de la Valachie.

Ces deux bons sujets sont propres à toutes sortes de commissions et, la rupture une fois existante, Dieu sait quand on pourra les tirer de ce pays-là.

96.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

J'approuve entièrement cette idée.

---

[1]) Envoyé de la Saxe électorale.

[2]) Comte de Podewils, ambassadeur de Prusse à Vienne.

97.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur la Moldavie et la Russie.

Le 11 novembre 1787.

En faisant passer sous les yeux de V. M. une nouvelle lettre de Metzburg, j'ose observer très-humblement qu'au cas qu'il entra dans le plan de V. M. d'occuper entr'autres la Moldavie au premier coup de fusil qui serait tiré entre les Russes et les Turcs, on pourrait dès à présent tirer parti de la bonne volonté du prince Ypsilanti et lui insinuer de préparer des magasins pour l'armée turque, en les plaçant de façon que l'armée autrichienne pût facilement s'en emparer en entrant dans le pays. Une promesse que les vivres et fourrages lui seraient payés en son temps argent comptant, suffirait probablement pour l'y déterminer, vu les bonnes dispositions qu'il témoigne d'ailleurs et dans lesquelles il a été de tout temps.

98.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Pour ce moment on ne peut rien dire de positif; la Moldavie n'est pas le point principal d'attaque. En attendant, Metzburg peut entretenir Ipsilandi dans ses bonnes intentions pour le cas à venir. Adieu.

99.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur la Prusse, la France et la Russie.

Le 22 novembre 1787.

Le ministre de Prusse vient de me dire d'avoir prié la semaine passée le Prince de porter à la connaissance de V. M., que le Roi s'empressait à vous informer que *par son entremise* la France et l'Angleterre s'étaient décidées à désarmer réciproquement, en laissant subsister en Hollande l'état des choses sur le pied sur lequel elles venaient d'être rétablies. Le Roi espère que V. M., en rendant justice à son désintéressement, reconnaîtra qu'il n'a eu d'autre but dans ses démarches que celui de procurer là sa satisfaction dûe à Mme sa soeur et de contribuer autant qu'il était en lui au maintien de la paix.

Il dépend des ordres de V. M., si on doit charger le Prince Reuss de répondre en termes convenables à cette attention du Roi par un compliment honnête et analogue à ce que V. M. a répondu à Mme la Princesse d'Orange.

100.

REPONSE DE L'EMPEREUR.

J'approuve entièrement que l'on charge par écrit le Prince Reuss d'un pareil compliment et qu'en même temps de bouche on en parle dans le même sens à l'envoyé de Prusse ici.

101.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Projets d'un nommé de Lazari.

Le 25 novembre 1787.

Le nommé Gini de Lazari dont les projets pour la formation d'une compagnie de Cimariotes ont déjà échoué deux fois, vient d'arriver une troisième fois à Trieste avec dix personnes, toujours avec les mêmes propositions et toujours sans être muni d'aucune preuve authentique de l'aveu de la nation dont il se dit député.

Sur le rapport du capitaine Dedowitch V. M. a déjà abandonnée l'idée de la formation d'une pareille compagnie, mais pour qu'Elle ne soit pas nouvellement importunée par cet homme et ses compagnons qui ne viennent que pour mandier de l'argent, je ne saurais autre chose à proposer très-humblement à V. M., que d'ordonner au comte Brigido [1]) que du Lazaret de Trieste, où ces gens se trouvent actuellement, il tâche de les faire repartir pour le pays d'où ils sont venus.

102.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Je suis entièrement de votre avis qu'il ne peut être question de réaliser le projet de Gini, mais il ne faut pas moins profiter d'une autre manière de la bonne disposition de ces gens-là. Je compte lui faire remettre à

---

[1]) Pompée comte de Brigido, gouverneur à Trieste et Gorice.

cet effet un certain nombre de patentes qui sont destinées à être distribuées dans les provinces turques aussitôt que la guerre sera formellement déclarée.

Je vous prie donc de voir, s'il vous reste encore de ces patents qui doivent être de la langue du pays de Gini, et au cas que vous n'en ayez plus ou qu'il vous manque un nombre suffisant d'exemplaires, vous aurez soin de les faire imprimer tout de suite, pour que je puisse vous charger, aussitôt qu'il sera temps, de les lui envoyer avec l'argent nécessaire pour son retour et l'instruction qu'il conviendra de lui donner sur la distribution qu'il aura à faire de ces mêmes patentes.

103.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Affaires de Turquie.

Le 10 février 1788.

Dans la gazette de mercredi nous comptions faire insérer tout au long la déclaration présentée à Constantinople, en y ajoutant simplement le petit préambule dont la minute est ci-joint.

On vient de me dire tout-à-l'heure que depuis avant-hier déjà on sait dans toute la ville que la déclaration a été remise ; on prétend même que les prières publiques sont déjà ordonnées dans les paroisses. Ceci étant, il ne serait pas convenable de remettre à lundi la notification à faire au corps diplomatique, puisqu'elle peut également se faire sans inconvénient dans la journée de demain si V. M. le trouve bon.

104.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Aujourd'hui j'ai envoyé aux deux chancelleries le billet qu'ordonne les prières ; vous pourrez en faire demain la notification au corps diplomatique.

Voici ce que je croirais qu'on devrait faire mettre dans la gazette sur une feuille à part :

Für die Zeitung.

Der k. k. Internuntius und bevollmächtigte Minister Freiherr v. Herbert-Rathkeal hat auf Befehl Sr. k. k. Apost. Maj. der ottomanischen Pforte eine Erklärung übergeben, deren wörtlicher Inhalt dem Publicum hier mitgetheilt wird.

Nach dem Context hat Folgendes zu kommen:

Da nun der Krieg förmlich erkläret und die Feindseligkeiten ihren Anfang nehmen werden, so will man das Publicum hiermit warnen, keinen Glauben allen jenen falschen Nachrichten und Unwahrheiten beizumessen, so von verschiedenen Schufts nur ausgesprengt werden, um selbes irre zu machen, da allemal durch ein besonderes Blatt mit der Zeitung ihm die Nachrichten auch von den mindesten Vorfallenheiten bei der Armee und den Corps getreulichst werden mitgetheilt werden.

105.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Nouvelles de Bruxelles.

Le 28 février 1788.

Un exprès expédié de Bruxelles à l'insu de tout le monde et qui pour le même motif ne se fait voir ici de personne, m'a apporté de la part du comte de Trauttmansdorff les pièces très-humblement ci-jointes. Je ne vois à la vérité rien d'inquiétant dans cette aventure, cependant l'objet est tel par sa nature que, quelque invraisemblable que la chose puisse être, on ne saurait se dispenser de la porter à la connaissance de V. M.; d'ailleurs, je crois ne devoir la communiquer à personne pas même au Prince Kaunitz, d'abord parce qu'il pourrait trouver mauvais que le comte Trauttmansdorff ne se soit pas adressé à lui, et puis par ce qu'il ne lit rien lui-même et que de pareilles abominations ne doivent pas devenir des sujets de conversation, pas même entre les gens les plus affidés d'un bureau.

A moins que V. M. n'en ordonne autrement, je ferai repartir l'exprès en chargeant le comte Trauttmansdorff de m'informer de ce qui parviendra ultérieurement à sa connaissance jusqu'au dénouement de l'aventure.

106.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Toute cette histoire, je la crois vraie pour le fond, pour la volonté et pour le propos de ces gens, mais

quand de pareilles choses ne s'exécutent toutes chaudes et qu'on a le temps de réfléchir ou d'avoir peur, on ne les exécute plus : voilà comme je vois la chose. Vous répondrez à Trauttmansdorff que je lui suis obligé et que toute recherche ultérieure de briquet serait inutile mais que d'observer les mauvaises têtes qui existent encore aux Pays-Bas et d'en bien . . . . . . (?) quelques-unes sera très-bien.

107.

L'EMPEREUR A COBENZL.

Sur la Lombardie.

Semlin, le 3 mai 1788.

Mon cher Cobenzl. Le mémoire ci-joint sur l'administration publique de la Lombardie que j'avais demandé à Lambertenghi à son retour de Milan, contient des objets qui semblent exiger un changement, d'autant plus qu'il était sur les lieux et capable d'en juger avec connaissance de cause, ce qui m'engage à vous charger de remettre ce mémoire au département avec ordre de l'examiner avec attention et de me proposer ensuite tel changement qu'on jugera nécessaire au bien du service et de la province.

108.

COBENZL A L'EMPEREUR (AU CAMP IMPÉRIAL EN TURQUIE).

Sur des affaires botaniques.

Le 15 juin 1788.

Quoique V. M. soit actuellement occupée d'affaires bien plus sérieuses, je ne puis cependant me dispenser

de l'informer que le jardinier Boos est heureusement arrivé à Trieste à bord d'un navire français de 320 tonnes, tout ehargé de plantes qu'il a rassemblé au Cap et aux Iles-de-Franee et de Bourbon, tant dans les différents jardins où on transplante depuis une longue suite d'années tout ee qu'on tire de deux Indes, ainsi que dans l'intérieur du pays où bien peu d'hommes encore ont été herboriser.

Il y a aussi quelques quadrupèdes et oiseaux de l'Afrique et nommément deux zèbres et d'autres objets eurieux d'histoire naturelle.

Dès que le transport sera arrivé à Vienne, j'aurai l'honneur d'en envoyer à V. M. le détail, en me bornant à présent à vous rapporter l'expression dont s'est servi envers moi le direeteur du jardin du Roi en l'Ile-de-Franee dans une de ses lettres :

„qu'une collection semblable ne s'est encore jamais faite et ne se fera peut-être jamais plus.“

Je suis humblement aux pieds de V. M.

109.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR (DU CAMP).

Je suis eharmé de eette bonne nouvelle et j'espère qu'on aura soin de les faire parvenir heureusement de Trieste à Vienne. L'ennui et le désagrément de ma position aetuelle surpasse tout ce que j'en pourrais dire. Adieu. Il faut quitter l'oeeasion pour l'automne.

110.

L'EMPEREUR A COBENZL.

Sur l'Italie. Du camp.

Semlin, le 25 juin 1788.

Vous aurez vu par un intercepte, que la Cour de Turin s'imagine que c'est moi qui payerai une dot considérable à ma nièce de Milan et que je ferai même à cette Cour d'autres avantages en pays ou frontières. Vous aurez soin à la moindre proposition qui vous en serait faite d'éconduire bien loin cette espérance, en assurant très-fort qu'aussi peu que j'avais concouru à l'établissement et à la dot de ma nièce Thérèse, lorsqu'elle épousa le Prince Antoine de Saxe, aussi peu je contribuerai à l'établissement de ma nièce de Milan que le Grand-Duc avait donné, sans me consulter, une dot très-considérable à sa fille et qu'il avait fait un contrat de mariage en dupe, que mon frère Ferdinand n'était ni en moyens ni, je crois, en volonté de faire les mêmes conditions, et qu'au reste je ne me mêlais en rien des affaires domestiques de mes frères et que le contrat de mariage serait directement arrangé entre mon frère et la Cour de Turin. J'ai voulu vous en prévenir d'avance pour que vous sachiez mes intentions là-dessus. Je vous prie même d'en informer aussi le Prince de Kaunitz, pour qu'il donne en conséquence les instructions à notre ministre à Turin et qu'il puisse même en parler à Mr. de Brême, si l'occasion se présentait.

Vous vous souviendrez du désir qu'a témoigné la Cour de Berlin que je reconnaisse feu Mr. de Lignowsky comme Prince de mes Pays héréditaires. C'est ensuite de ces dispositions que vous pourrez faire insinuer au jeune Lignowsky, soit par le Prince de Reuss ou par la famille de Thun, de me faire cette demande ou d'engager la Cour de Berlin à me la faire, puisque j'étais intentionné de lui accorder, même gratis, le diplôme de Prince de mes Pays héréditaires. Il faudrait toutefois faire valoir cette condescendance comme une chose uniquement faite pour complaire à la Cour de Prusse. Bien entendu que, s'il souhaitait d'obtenir un diplôme de Prince de la chancellerie d'Empire, ce serait à lui d'en payer la taxe. Vous remarquerez dans ce cas que, selon la convention, les Princes faits par la chancellerie de Bohème et d'Autriche jouissent des mêmes prérogatives que ceux qui tiennent leurs diplômes de la chancellerie d'Empire.

Au reste, comme ce jeune homme s'est particulièrement distingué par sa conduite et son application, il paraît que le service en ferait une bonne acquisition et qu'il conviendrait de lui faire entrevoir dès à présent qu'on a des vues sur lui pour l'employer dans la carrière politique, à laquelle il avait toujours aspiré. Je crois même qu'il serait propre à remplir le poste de Copenhague. Cependant, s'il ne lui convenait pas pour le moment, il faudrait songer à le placer quelque part en Empire.

111.

COBENZL A L'EMPEREUR (AU CAMP).

Sur la ménagerie impériale.

Le 1er juillet 1788.

Le jardinier Boos me mande de Trieste qu'outre plusieurs oiseaux, deux zèbres et une gazelle, il apporte aussi de petits quadrupèdes tels que varys, makys, singes, chats sauvages etc. Les animaux exigeant pour leur conservation des soins particuliers que personne ici ne peut mieux connaître que ce même Boos qui les a soignés depuis longtemps et en Afrique et en voyage, il pourrait plaire à V. M., moyennant un ordre au comte de St.-Julien, que Boos continue à soigner ces animaux jusqu'à l'arrivée de V. M., en leur faisant arranger dans la ménagerie des réduits adaptes à leurs habitudes.

A juger du temps qu'il fait ici, la chaleur que V. M. souffre au camp doit être insupportable. Fasse le ciel que vos succès soient tels à balancer au moins les travaux et les fatigues immenses auxquels vous voulez bien vous assujettir pour l'avantage de vos États d'une manière qui trouvera plus d'admirateurs que d'imitateurs parmi les souverains.

Je suis très-humblement à vos pieds.

112.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Quant aux animaux, arrangez cela à votre bon plaisir. St.-Julien est à l'autre monde et il ne faut plus lui

rien en dire. Proposez-moi un homme au lieu de Pongratz qui est malade et peu propre à cette besogne de ménagerie. Boos doit rester comme jardinier et je lui donnerai même plus de gages, le croyant le plus propre à aider Vanderscoot.

Pour ici, l'ennui, la patience et le désespoir de ne pouvoir pour le présent par prudence ne rien faire, fait tout notre mal. Les chaleurs ont été excessives, et à *46 dégrés*[1]) au thermomètre de Fahrenheit *hors du soleil*, chose inouïe! et les nuits de même; à cette heure le temps est rafraîchi. — Vous aurez déjà appris l'affreux événement de Brognard et du capitaine Bernet avec un autre officier qui ont été assassinés, leurs têtes coupées, et cela par ordre du Bascha de Scutari qui les avait menés, sans qu'on en avait touché l'argent, savoir 15,000 ducats, et leur avait juré et promis merveille. Avec ces gens il n'y a rien à faire que les exterminer où on les attrape. Vous ferez valoir cette trahison dans les gazettes publiques, afin que cela anime contre ces gens toute âme honnête. Adieu.

113.

L'EMPEREUR A COBENZL.

Sur un jeune nègre.

Vienne, le 30 décembre 1788.

Après avoir vu le jeune nègre du Malabar et pris des informations de ce qu'il sait et s'il était chrétien, je crois devoir vous charger de faire chercher ici une pen-

---

[1]) Probablement 86 dégrés.

sion où l'on parle français, afin qu'on puisse l'y instruire dans la religion catholique et le rendre en état d'être baptisé. Il n'est pas moins nécessaire de lui faire apprendre à lire et à écrire et à faire des comptes, puisque ces notions sont absolument requises, même pour le métier de jardinier auquel on le destine.

Aussitôt que vous aurez trouvé une pension convenable, je vous prie de m'en faire connaître le prix, puisque je ferai les frais de son entretien et donnerai les ordres en conséquence.

114.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur le nègre.

Le 10 janvier 1789.

En conséquence des ordres de V. M. ayant pris des informations au sujet du petit garçon indien, il me semble qu'il ne pourrait être mieux qu'il n'est déjà actuellement. Van der Schott lui donne la pension, comme aussi à Boos qui parle français ainsi que tous les enfants de van der Schott. Leur instructeur lui enseigne à lire, à écrire et l'arithmétique, et un religieux de Klosterneuburg qui parle fort bien français, l'instruit dans la religion dans la maison que les religieux ont à Hietzing[1]).

Par là le garçon n'est jamais en mauvaise compagnie et occupé dans les serres aux heures où il n'a point d'instructeur. On pourverrait à tout cela avec les 16 fl.

---

[1]) Paroisse (tout près du jardin de Schönbrunn) desservie par des chanoines réguliers de l'Abbaye de Klosterneuburg.

par mois que V. M. a daigné lui assigner l'été dernier, et au cas que plus tard il eut besoin d'un secours extraordinaire pour son habillement, van der Schott le dira.

Quant à la ménagerie, si V. M. persiste dans l'idée d'en laisser la suprême inspection à van der Schott qui certainement en aurait bon soin, il en chargerait en particulier Boos, mais sans laisser pour cela de s'en servir aussi dans les serres, en partageant le travail avec lui d'un côté comme de l'autre.

Comme ils s'accordent bien ensemble, je crois que cela ferait bon effet, et mis en cas de maladie de van der Schott, il y aurait un second pour le suppléer partout.

115.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Les enfants de van der Schott n'ont plus d'instructeur ; ainsi je ne vois point, comment, sans en prendre un exprès, il pourra apprendre à lire, à écrire et l'arithmétique. Pour la religion le prêtre de Hietzing sera suffisant. J'ai ordonné au Prince Dietrichstein de pensionner Pongratz qui est à la ménagerie, et j'approuve que van der Schott et sans lui Boos en aient l'inspection. Adieu.

116.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur la veuve Benjowsky.

Le 17 janvier 1789.

La pauvre veuve Beniowsky, dépérissant de maladie et de misère, implore dans la lettre ci-jointe la commi-

sération de V. M. pour ses deux petites filles qu'elle voudrait voir placées au couvent de la visitation au cas que V. M. ne voulût pas la gratifier d'un petit secours, pour les élever chez elle. V. M. connaissant les malheurs de cette pauvre famille, je me bornerai à Lui rappeler très-humblement que feu Beniowsky, unissant à un esprit entreprenant et courageux jusqu'à la plus grande témérité un grand attachement pour V. M., n'aurait certainement pas été chercher la mort dans l'autre hémisphère, s'il aurait pu espérer alors une occasion de se faire tuer à votre service.

117.

RÉPONSE DE L'EMPERERR.

Il est impossible d'accorder sous titre quelconque, sans s'écarter de toutes les règles existantes, à cette . . . .[1]) une pension.

118.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Comte de Rewitzky.

Le 25 janvier 1789.

Le cas du comte de Rewizky[2]) étant commun à tous les ambassadeurs et ministres de V. M., je me bornerai de mettre sous ses yeux la lettre que je viens de recevoir.

---

[1]) Illisible.

[2]) Le comte Charles Revizky, ambassadeur impérial auprès de S. M. Britannique.

119.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Il faut que chacun contribue du sien aux besoins de l'État, et Rewitzky, pour ce qu'il fait, est en vérité bien payé.

120.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur les nièces de l'Empereur.

Le 14 février 1789.

Je supplie très-humblement V. M. de vouloir bien m'indiquer ce que je puis répondre au marquis de Gherardini sur l'objet des dépenses dont il fait mention dans la lettre ci-jointe.

121.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Je ne puis pas faire de différence entre mes nièces, ainsi que je l'ai dit dans toutes les occasions. M. Okelly n'a pas donné de fête lorsqu'une nièce de Toscane a épousé le Prince Antoine à Dresde, et Mr. de Gherardini n'en doit pas donner non plus à Turin pour le mariage de ma nièce de Milan.

Du reste, il est étonnant que, pour ce qu'il a et ce qu'il fait, il demande encore de l'argent et cela pour un habit qu'il se fera faire s'il n'est pas en garderobe, et pour les chevaux de poste de Turin à Novarre et de là à Turin. Pour ce dernier article vous lui marquerez cependant qu'il lui sera bonifié, mais si je me chargeais de

la dépense d'un nouvel habit, il faudrait qu'après la représentation faite il l'envoyât ici à la garderobe du théâtre, puisqu'il m'appartiendrait.

122.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur la ville de Semlin.

Le 2 mars 1789.

Dans la lettre aux courriers français l'ambassadeur ne leur dit autre chose sinon qu'ils doivent remettre les dépêches au général Brown et rester à Semlin en quarantaine jusqu'à nouvel ordre de sa part.

123.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Si, avant de faire l'expédition, l'on avait demandé mon avis, on aurait vu par ma réponse que ce qui a été expédié au général Browne de la part de la chancellerie d'État conjointement avec le conseil de guerre, n'était aucunement faisable, parce que les objets ont tout à fait changé depuis. La quarantaine de Semlin a été entièrement ouverte, on y a fait des retranchements, les séparations n'existent plus. Dans les bâtiments se trouve l'artillerie, la cavalerie est dans les hangars, et la boulangerie dans les carrés, et une autre partie a été arrangé pour un hôpital, de façon que le général Browne sera fort embarrassé d'exécuter l'ordre qu'il a reçu du conseil de guerre, d'autant plus qu'il serait fort ridicule d'établir une quarantaine pour des courriers, tandis que

mille et mille émigrants avec leurs femmes et enfants et leurs effets passent les frontières sans la faire, et qu'en temps de guerre il n'est pas possible de la faire observer.

124.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur Naples et la Toscane.

Le 18 mars 1789.

Il y a plus de quinze jours que j'ai eu avec l'envoyé de Naples une conversation sur laquelle j'ai d'abord fait un petit rapport par écrit au Prince Kaunitz ; je n'ai aucune indice que celui-ci en ait rendu compte à V. M. Cependant, la chose me paraissant assez délicate et ayant vu d'un intercepte qu'on cherchait une occasion pour en parler directement à V. M., je crois de mon devoir de l'en prévenir. Voici de quoi il est question.

Le marquis de Gallo, étant venu me trouver au bureau, après quelques propos indifférents commença à me tâtonner en tout sens, pour pénétrer si V. M. ne songerait pas à marier bientôt l'archiduc Ferdinand de Toscane, *comptant qu'un jour le grand-duché lui tomberait en partage* et en observant *qu'en ce cas* la Princesse aînée de Naples pourrait lui convenir.

En battant la campagne et en prétextant cause d'ignorance sur différentes choses, j'ai tâché d'esquiver toute explication sur le sort future de la Toscane, mais comme il me serait le bouton, je me suis attaché particulièrement à lui faire sentir que le nombre des Princes de la maison étant fort grand, il n'y avait point de rai-

son pour se presser d'en marier un second, qu'avec cela le sort de ces Princes était absolument indécis, rien n'empêchait V. M. de se remarier encore elle-même et d'avoir de la succession, auquel cas tous ces Archiducs ne seraient que des Princes cadets de Toscane.

Le marquis observa que, pour que sa proposition put s'effectuer, il faudrait vraiment comme une condition *sine qua non,* que la Toscane fut assurée à l'Archiduc, que probablement V. M. ne s'y refuserait pas, puisqu'Elle paraissait bien avoir renoncé au mariage, à quoi je lui répliquais que cependant Elle n'avait jamais positivement prononcé, et que je ne croyais pas qu'Elle consentirait jamais à se lier absolument les mains à cet égard.

Nous en restâmes là, mais depuis il m'a prié déjà un couple de fois, en passant, de réfléchir à cet objet ce qui me fait croire qu'il a à ce sujet des ordres positifs de sa cour.

125.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Il a été chez Rosenberg [1]) lui faire les mêmes questions, et je ne sais, si on ne pourrait pas lui dire net qu'il n'en peut être question, vu que par un côté la Toscane sera réunie dans mon frère ou neveu à la Monarchie sans plus devenir seconde géniture, que du reste on ne marierait l'Archiduc Ferdinand que dans une dizaine d'années, si l'on voyait que l'Archiduc François

---

[1]) Grand-chambellan de l'Empereur.

n'aurait point d'enfants ; mais s'il en a un, on ne le mariera pas du tout, voilà qui est clair et qui doit suffire à sa cour, pour prendre d'autres engagements. Au reste, je vous suis fort obligé de la nouvelle que vous m'en avez donnée, et quand vous vous porterez mieux, je serai charmé de vous voir chez moi.

126.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur un certain Linquet.

Le 22 mars 1789.

Je viens de m'acquitter des ordres de V. M. envers Linguet. Il ne m'a répondu que par des plaintes vagues contre les membres du gouvernement qu'il prétend lui être contraires. Je l'ai écouté tranquillement sans entrer en discussion et sans rien ajouter à ce que V. M. m'avait ordonné de lui dire.

127.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Qu'il dise ce qu'il veut, pourvu qu'on tienne ferme qu'ici il ne peut point arranger ses affaires et qu'il retourne. Adieu ; étant malade, je ne puis le voir.

128.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur Loudon et Herzberg.

Le 30 mars 1789.

Par le moyen du secrétaire Hayd qui va souvent dans la maison du maréchal de Loudon, y ayant son frère, je me suis informé sous main, quand Jacobi y avait été la dernière fois, et on me rapporta pour sûr que ç'avait été le 12 ou le 13 de ce mois.

En combinant ce fait avec les dates des lettres de Jacobi[1]), il en résulte qu'il doit avoir menti en écrivant en date du 25: *Un officier de la première marque m'a dit* encore avant-hier, à quoi il a sans doute été engagé par les louanges que Herzberg[2]) lui donnait dans la lettre qu'il venait précisement de recevoir sur ses découvertes, en lui promettant de l'argent.

Le maréchal pourrait donc absolument lui avoir tenu ces propos incroyables le 12 ou le 13, mais il n'est pas probable que Jacobi aurait différé jusqu'à 25 d'en rendre compte sans en faire mention dans ses rapports intermédiaires.

---

1) Conseiller de légation de l'ambassade de Prusse à Vienne.

2) Éwald-Frédéric de Hertzberg, célèbre ministre d'État de Prusse, naquit 1725, mourut le 27 mai 1795 après avoir servi la Prusse pendant un demi-siècle.

129.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Malgré cela, il est essentiel que le maréchal soit averti. Est-ce que le Prince Kaunitz ne pourrait pas être engagé à lui en écrire un billet d'amitié en l'avertissant du mauvais usage que Jacobi fait de sa confiance. Un intercepte antérieur était bien plus détaillé, est plus vraisemblable aux propos du maréchal.

130.

L'EMPEREUR A COBENZL.

Sur des interceptes et sur la maladie de l'Empereur.

Le 19 juillet 1789.

Je vous envoie tout de suite cet intercepte de Jacobi, que j'ai tiré du paquet pour que vous voyez ce que pense cet homme ; il ne viendra pas à vous sonder, mais il voudrait exciter son roi à nous faire formellement la guerre. Adieu. Je serais plus présentable aujourd'hui que l'autre jour que vous fûtes ici, quoique les douleurs aux reins et au foie ne soient pas dissipées mais seulement mitigées.

131.

L'EMPEREUR A COBENZL.

Sur le ministre Thugut et le Prince de Reuss.

Le 21 juillet 1789.

Lisez, je vous prie mon cher Cobentzl, cette lettre de Thugut, pensez-y et venez, quand cela vous con-

viendra, m'en dire votre avis. Comme il le propose, c'est impossible, mais il serait très-désirable que nous eussions quelqu'un *aporté* du consentement des Russes, pour que s'ils avaient des avantages considérables, nous fussions à même d'être joints à leur paix. Pour cet homme Thugut serait excellent; il faudrait l'instruire de nos désirs et des modifications auxquelles il pourrait se prêter. Adieu.

Je vous envoie ici ce que je vous prie d'écrire d'office au Prince de Reuss [1]) pour le major en question, afin que je puisse me déterminer de le prendre ou non à mon service.

132.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur le cardinal de Passau.

Le 29 juillet 1789.

L'agent du cardinal de Passau m'ayant remis la note ci-jointe, en me détaillant fort au long ce qui est contenu en raccourci, je me suis borné à lui répondre que je ne pouvais m'ingérer en une affaire du ressort de la chancellerie de l'Empire.

Je crois, ce nonobstant, ne point mal faire d'en informer V. M., qui ignore probablement que le cardinal a un motif de plus de s'attrister sur votre longue et désolante indisposition, devant pendant tout ce temps payer grassement un „*Monsignor di Prelatura*" et manquer peut-

---

[2]) Henri Prince de Reuss, envoyé d'Autriche à Berlin.

être l'occasion de quelques prébendes dont il ne pourra disposer qu'après avoir reçu le biret.

133.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Est-ce qu'un cardinal ne peut point recevoir son biret que de mes mains? Alors je suis fâché qu'avant le mois de novembre il ne puisse être question d'une fonction publique. Si je me remets assez vite, je partirai pour l'armée; sinon, je ne pourrai faire de fonction *sub throno*; ainsi voyez d'arranger la chose que je n'y aie rien à faire. Adieu.

Ayant seulement lu ensuite le mémoire allemand, j'ai vu que d'autres pouvaient faire cette fonction, et je croirais le cardinal Migazy le plus propre à s'en charger voyez d'arranger cela.

134.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur Migazzi et la France.

Le 31 juillet 1789.

Pour que le cardinal Migazzi soit délégué par V. M. à la fonction du Biret, il ne faut qu'un billet au Prince Colloredo, et pour épargner à V. M. la peine d'en dicter, je prends la liberté de joindre ici une minute qu'Elle pourrait faire expédier si Elle la trouve à son gré.

Elle trouvera ici pareillement deux lettres, une de Cobenzl, trop courte pour qu'on puisse en faire un ex-

trait, et l'autre du comte de Mercy qui n'en mérite pas, ne contenant pas un mot de nouvelles qui ne soit déjà connu à V. M. Elle est écrite ostensiblement et nous apprend que l'ambassadeur a cru nécessaire, ou du moins utile pour sa sûreté, de se retirer à la campagne dès que la bagarre s'est manifestée à Paris.

135.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Je vous suis obligé. La lettre au Prince Colloredo est expédié: Mercy a fait là une vilaine cacade, voilà comme agissent les égoistes. Adieu.

136.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur le Prince de Cobourg.

Le 15 août 1789.

Quoique le Prince de Coburg et le baron de Metzbourg aient prié le Prince Kaunitz de ne faire usage du rapport ci-joint qu'au cas que V. M. demande son avis, je crois néanmoins devoir le mettre à tout événement dès à présent sous les yeux de V. M., et pour vous épargner, Sire, une longue lecture, j'aurai l'honneur de vous dire que tout ce rapport ne tend qu'à prouver que, la destruction des salines d'Ockna ayant été trouvée impossible, il n'y avait point de meilleur parti à prendre pour les intérêts de V. M. que celui d'en donner l'exploitation en ferme à une compagnie qui, en prenant

sur elle tous le frais ainsi que tous les risques et périls résultants d'une incursion de l'ennemi, paie pour une seule année 150,000 fl. si l'exploitation n'est point interrompue, et $^3/_4$ du bénéfice net si l'ennemi la dérange avant la fin de l'année.

Metzburg se flatte de prouver que ces 150,000 fl. sont une vraie trouvaille, sans laquelle on n'aurait pas tiré le sou de ces salines, et que tout le sel se vendant dans les districts où le sel de Galicie n'allait jamais, il n'en résulte aucun préjudice aux salines de cette province.

Ce rapport n'exigeant point de réponses, il n'est fait que pour servir d'information à V. M. pour la justification du Prince Coburg, lorsque tôt ou tard le conseil de guerre ou la Chancellerie de Bohème rendront compte à V. M. de l'état des choses.

137.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Je vous suis obligé de ceci et le prends *ad notitiam*, et vous saurez déja les désagréables circonstances dans lesquelles je me trouve ayant opéré d'une espèce de fistule et en ayant à subir encore une seconde plus forte de la première, confiné au lit pour, Dieu sait, combien de temps et au moins pour quatre ou cinq semaines, sans pouvoir sortir de la chambre, je vous laisse juger combien cela est désagréable après treize mois de souffrance.

138.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur le Prince de Kaunitz et la chancellerie d'État.

Vendredi, le 2 octobre 1789.

Ayant rendu compte au Prince Kaunitz des intentions de V. M. touchant les nouvelles directions à donner au comte de Choiseul, il a mandé hier Spielmann et a eu une longue conversation avec lui, au bout de laquelle il a dit qu'il voulait lui-même dicter sur cet objet un mémoire, contenant tout ce qu'il conviendrait de faire dans les présentes circonstances. Le Prince ne travaillant pas toujours fort vite, V. M. pourrait être dans le cas d'attendre ce mémoire plus longtemps qu'elle ne voudrait. Mais Spielmann, sachant en gros les idées du Prince, pourrait en attendant, pour gagner du temps, vous en rendre compte, apprendre vos déterminations et préparer en conséquence d'avance les expéditions, si V. M. trouvait bon que je lui amène un jour qu'il vous serait commode de nous voir.

J'ai lu avec inquiétude dans la résolution sur le rapport, touchant Ludolf, ce que V. M. a dit de sa santé. Ces petites marques d'indisposition, qui s'étaient manifestées mercredi dernier, ne seraient-elles pas encore entièrement dissipées ?

J'ai parlé à Birkenstock[1]) conformément à vos intentions ; il part ce soir.

---

[1]) Melchior de Birkenstock, directeur des Humanités et censeur des livres.

139.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

J'ai eu derechef hier mes douleurs aux rognons que depuis onze semaines je n'avais plus eues ; elles m'ont données la fièvre toute cette nuit comme à Laxenbourg, ainsi à recommencer aussi de ce côté-là. Adieu. Vous pouvez venir ici avec Spielmann, quand bon vous semblera ; je serai toujours au logis et, hors que j'eusse justement la fièvre, je serai toujours en état de causer avec vous.

140.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Avis donné à l'Empereur au sujet d'une entrevue prochaine avec la Princesse Czartoriska, et sur différentes autres affaires.

Le 7 octobre 1789.

Après avoir causé avec Spielmann sur l'entrevue de V. M. avec la Princesse Czartoriska, je persiste à croire que V. M. ne saurait mieux faire que de la traiter avec une bonté distinguée et un intérêt marqué pour elle et sa famille, mais sans dévoiler votre façon de penser sur les circonstances du temps, commencer par la faire jaser, pour voir ce qu'elle sait et ce qu'elle pense, en vous bornant à répondre sérieusement aux objets qu'elle amènera dans la conversation, sans aller au-delà. Il serait bon peut-être de ne point toucher le projet prussien, à moins qu'elle n'en fasse mention elle-même, et même alors ne point montrer tout ce qu'on sait à ce sujet, pour ne point trahir la source.

En tout il semble que V. M. pourrait rester toujours en des expressions générales, d'après lesquelles la Princesse devrait juger que vous ne craignez pas la guerre, mais que vous préférez infiniment la paix ; que vous n'avez aucune vue d'agrandissement, ni même un motif suffisant pour le désirer, pourvu que *tous* nos voisins veuillent aussi se contenter de ce qu'ils ont ; que vous craigniez bien que, pour faire ses propres affaires, la Cour de Berlin n'induise les Polonais à de fausses démarches qui fassent le malheur de la République, ainsi que feu le Roi de Prusse a seul occasionné le traité de partage, auquel vous n'auriez jamais donné les mains, sans y avoir été nécessité par les circonstances. V. M pourrait même ajouter sans risque qu'elle rendrait d'abord ses acquisitions polonaises, si le Roi de Prusse voulait en faire autant de son côté ou si on pouvait l'y contraindre.

Il ne faudrait pas, ce me semble, parler d'*arrangements* avec la Cour de Berlin, mais dire cependant que vous êtes très-fâché que le Roi de Prusse tracasse tant et de tout côté contre vous, puisque, sans en tirer aucun avantage, il sème par là un germe de discension et de discorde qui peut produire tôt ou tard de grands maux et bouleverser toute l'Europe, au lieu que, s'il voulait se tenir tranquille et contribuer de son côté à la bonne harmonie dans laquelle V. M. voudrait vivre avec lui, tout pourrait aller au mieux pour les deux monarchies, pour le repos de l'Allemagne et pour celui de tous nos voisins.

Il serait à désirer que V. M. eut avec la Princesse plus d'une conversation pour la rendre plus parlante et plus confiante. Comme c'est une femme très-vaine et qu'elle a été extraordinairement fêtée à Berlin, comme elle le sera sans doute aussi maintenant à Montbeillard, si V. M. daignait une fois l'admettre à un de ses dîners familiers avec M[me] l'Archiduchesse, je crois que cela ne pourrait faire que du bien.

En général, V. M. sent bien qu'elle ne peut dire à la Princesse que ce que tout le monde peut savoir, parce qu'en effet tout le monde le saura ; tout se réduit donc à le lui dire d'une manière qui la rend bien confiante et la fasse partir d'ici bien contente, bien satisfaite et bien pénétrée de vos bontés.

Quoique V. M. n'aie pas goûté l'idée de la disposition à faire à Insprugg, je crois devoir soumettre la chose encore une fois à vos reflexions. Il me paraît incontestable qu'il est du plus grand intérêt pour nous d'empêcher une *prompte* conclusion entre Berlin et Constantinople.

Après coup on pourra sans doute deviner le moyen employé, mais il n'y aura pas grand mal, la chose devant se faire dans nos États, et ce moyen ayant été pratiqué cent fois dans tous les pays. En attendant, quatre mois de délais et d'incertitude dérangeraient essentiellement un projet dont le succès dépend en grande partie de la promptitude dans l'exécution.

141.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Je verrai à m'excuser honnêtement sur ma santé de voir la Princesse. Le projet de faire disparaître une dépêche prussienne ne vaut rien, si les deux partis sont intentionnés de former des alliances ; ils le feront toujours un peu plus tôt ou un peu plus tard, c'est égal, et l'odiosité serait forte d'une pareille démarche, joint que cela nous ferait perdre *eclaral* (?) ; ainsi laissons-les faire, ce moyen seul n'empêchera rien, mais exployons tous les autres. Adieu.

142.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur les affaires de France.

Le 21 octobre 1789.

Le Prince Kaunitz ne trouvant rien à objecter à l'exécution de l'idée de V. M. et ayant approuvé la minute ci-jointe, si V. M. la trouve également à son gré, je la ferai tout de suite traduire et mettre au net, en y joignant la pièce réclamée, pour que le maréchal n'aie qu'à la signer et remettre à celui qui en sera le porteur.

143.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

J'avoue que je crois, qu'il ne serait pas nécessaire que le maréchal se rapporte dans sa lettre à celle envoyé à l'ambassadeur de France ; de même les menaces à la fin me paraissent hors de place, elles s'entendent d'elles-mêmes. La lettre pourrait être tourné autrement et le lieu de l'assemblée proposé par le maréchal, en demandant une réponse directe.

Voyez un peu de minuter quelque chose dans cet esprit que Loudon parte, sachant ma modération et une pacifique, mais n'ait pas l'air d'envoyer seulement une copie de ce qui est allé à Constantinople.

144.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur les affaires d'Angleterre et d'autres.

Le 4 novembre 1789.

V. M. voudra bien remarquer dans la lecture de ce rapport que, quoiqu'il soit très-vraisemblable, que les Anglais donneront sans publicité un consentement formel aux expéditions à faire aux Indes par Walekiers ou quelque autre grande maison de commerce, pour éviter le dommage infiniment plus grand que leur cause le bon accueil qu'on a fait aux fraudeurs dans le port d'Ostende,

il ne sera cependant question de faire intervenir dans la négociation le ministre de V. M. que pour donner sanction à un arrangement déjà arrêté entre Walekiers et la compagnie anglaise avec le concours du ministère anglais, de façon que, sans jamais risquer de compromettre la Cour, on pourrait parvenir à établir un état de choses bien plus honorable et plus utile au commerce national que n'est le soutien des fraudeurs qui ne procure qu'un petit bénéfice au port d'Ostende.

L'objet n'étant pas de si mince importance si V. M. avait des objections à faire à nos raisonnements ou des doutes à éclaircir avant de prendre une résolution, il dépend d'Elle de me mander pour prendre ses ordres.

145.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Je vous envoie ici ma résolution, elle me paraît sans réplique. Si vous voulez me venir voir ici, vous serez toujours le bien reçu; si vous voulez y dîner, il faut venir avant $1^1/_2$ et vous faire informer à la Burg, si ce jour l'Archiduchesse n'y vient pas, ce qu'on saura.

146.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur les Pays-Bas.

Le 20 novembre 1789.

Après avoir causé avec de Berg sur la manière de rétablir le bon ordre aux Pays-Bas et l'avoir assuré que l'envoie de 20,000 hommes, sur lequel il insistait comme seul moyen efficace, n'était pas faisable à présent ; je l'ai chargé de songer à d'autres moyens et de coucher ses idées par écrit, tandis que je ferais la même chose de mon côté, d'où sont résulté les deux notes informes ci-jointes qui contiennent nos premières idées comme elles se sont présentées l'une après l'autre à chacun de nous séparément au bout de la plume.

La chose mérite une mûre réflexion, et il importe infiniment que V. M. prenne bientôt un parti quelconque pour acheminer les choses de manière à en voir bientôt la fin.

Si V. M. veut un peu y penser, je viendrai, quand elle l'ordonnera, lui exposer ce qui me reste encore à dire, et recevoir vos ordres.

147.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

J'ai lu, mon cher comte, les deux pièces ci-jointes ; il serait inutile d'en raisonner ensemble, car elles me paraissent dénuées de raison depuis la première lettre jusqu'à la dernière. L'envoi de commissaires que vous proposez, est infaisable pour moi et pour l'autorité du ministre. Les idées de Bergh, sont, je crois, dictées par le patriote le plus brûlé, et s'il ne sait autre chose, il peut s'en retourner d'où il est venu ; je ne me prêterai jamais à rien d'approchant même ; dès que j'aurai le temps, je coucherai quelque chose par écrit et, si cela ne réussit pas et bien on continuera à faire la petite guerre.

148.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur les Pays-Bas.

Le 25 novembre 1789.

Le Prince Kaunitz m'ayant fait appeller cet aprèsdîner avec le baron de Lederer [1]), il nous exposa son opinion sur les affaires actuelles aux Pays-Bas, en nous chargeant de minuter en conséquence un rapport pour V. M., mais, ayant réfléchi ensuite que la rédaction et

---

[1]) Conseiller aulique au ministère des affaires étrangères

la revision de ce rapport pourrait traîner trop longtemps, il me chargea d'en rendre compte à V. M. verbalement.

Dans cet intervalle j'ai reçu le gracieux billet par lequel V. M. daigne me faire connaître sa volonté souveraine; je crois donc que, pour ne point abuser trop souvent de vos précieux moments, il suffira que je joigne ici le précis bien exacte de ce que je suis chargé de vous rapporter. Tout dépend maintenant des ordres qu'il pourrait vous plaire d'adresser au Prince dans un billet, dans lequel, après lui avoir dit que je me suis acquitté de sa commission. Vous lui fassiez part en peu de mots de votre résolution, en le chargeant de pourvoir à son exécution.

Dès lors tout sera exécuté en règle et dans les formes usitées d'après vos intentions.

Je suis encore trop saisi de crainte pour pouvoir vous faire, Sire, d'une manière convenable tous les remercîments qu'exige une marque si convaincante de la gracieuse confiance, que vous daignez placer en mon zèle sans doute bien plus que dans les minces facultés de mon esprit. Tous les écueils contre lesquels je vais heurter, tous les embarras dans lesquels je vais me trouver seul sans aucune assistance, se présentent à mes yeux d'une manière vraiment effrayante. Échouer sera pour moi le plus grand des malheurs; mais, quand même j'aurais quelques faibles succès, ma désolation sera toujours sans égale, si je ne parviens pas à satisfaire V. M. complètement et si par là je me vois peut-être perdu à jamais dans votre esprit. Mais enfin, V. M. le veut, j'obéis; je

ferai mon devoir aussi bien que je le pourrai et il en arrivera ce qu'à Dieu plaira.

149.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Vous verrez le billet que j'écris au Prince, où je le charge de faire les expéditions qui vous seront nécessaires, et d'accélérer votre départ. Je devrais être bien injuste, si j'exigeais de vous ce que je ne crois presque faisable, savoir un arrangement de ces troubles, mais je vous donnerai clairement le pouvoir de faire l'arrangement qui seulement sera possible, peu importe tous les arrangements qu'on voulait faire, pourvu que l'on n'exige des conditions nouvelles et qui ne priveraient des avantages qu'on retirait de ce pays, savoir troupes et argent, et que l'on ne me lie les mains d'une façon honteuse.

150.

L'EMPEREUR A COBENZL.

Sur les Pays-Bas.

Vienne, le 29 décembre 1789.

Je vous laisse juger combien j'ai été désagréablement surpris, en envoyant aujourd'hui, par le courrier que vous avez expédie, votre retraite de Luxembourg, et

combien peu cette importante place était fournie en vivres. Il faut faire l'impossible pour la conserver et s'y soutenir, c'est de la dernière de la plus grande importance, et, pour cela faire, il est à désirer que l'on maintienne, coûte qui coûte, par Andernach la communication entre Trèves et Luxembourg, afin d'y pouvoir faire entrer tout ce qu'on pourra encore ramasser en fait de vivres.

Vous verrez par une lettre postérieure que vous recevrez de ma part, que vous avez parfaitement rempli mes intentions en donnant le commandement à Mr. de Bender. Quant à votre retour, vous ne devez pas encore y penser, et si les choses s'éclaircissaient un peu, vous feriez même bien de retourner à Luxembourg, mais toujours, avant de partir, vous devriez faire une protestation solennelle qu'on vous enverra d'ici, qui mettrait ces sujets rebelles en tout leur tort en face de l'univers et par laquelle je me réserverais tous mes droits.

Voici encore un autre sujet bien intéressant dont je vais vous charger, c'est de faire passer la lettre ci-jointe avec toute la sûreté possible, par un homme affidé au général Bender en main propre. L'automne passé, pour dresser un plan de défense de la forteresse de Pless, on a envoyé tous les dessins les plus détaillés au général Querlonde à Luxembourg, afin qu'il en forme le projet. Or, ces plans se trouvent encore entre ses mains; s'ils venaient à être pris dans Luxembourg, il n'y a rien de plus sûr que le Roi de Prusse les aurait, ce qui serait du plus grand désavantage pour cette place. Si vous êtes

sûr que le général Querlonde ne se trouve point ou plus à Luxembourg, il sera probablement près de Thionville à une petite terre qu'il y a, ou à Thionville même, ou peut-être se sera-t-il retiré également à Trèves. Vous lui enverrez par un homme exprès cette lettre de ma part, qui la lui remettra en main propre, par laquelle je lui ordonne qu'il vous consigne lui-même tous les plans, détails et écrits, concernant la forteresse de Pless qu'il a entre ses mains, et alors vous me les ferez passer par un des gardes-nobles que vous avez près de vous. La lettre au général Bender, vous la ferez néanmoins passer à Luxembourg, si même le général Querlonde n'y était plus.

Adieu, mon cher comte; faites cela le plus exactement que possible, puisqu'il m'importe infiniment de savoir ces plans. Croyez-moi avec bien de l'estime . . . .

151.

L'EMPEREUR A COBENZL.

Sur les Pays-Bas.

Le 5 décembre 1789.

Je profite de l'estafette qu'on vous a envoyé de la part de la chancellerie d'État, pour vous mettre au fait des nouvelles arrivées de Bruxelles par courrier. D'après celles-ci les apparences deviennent toujours plus mauvaises. Le comte de Trauttmansdorff a déjà accordé tout ce qu'il a pu et, je crois, sans le moindre succès, pas

même suspensif; en attendant, il n'y a autre chose à faire que d'en attendre l'issue.

J'ai vu ce que vous avez écrit à mon secrétaire Anthon. Je vous suis très-obligé de l'intérêt que vous prenez à ma santé; je n'ai plus de fièvre dans ce moment, mais toute ma situation — en réfléchissant sur le passé, sentant le présent, et prévoyant le futur — est certainement la plus fâcheuse qui existe et qui ne peut que ronger la santé la plus robuste.

Quand vous m'écrirez, je vous prie de m'adresser directement vos lettres, sans vous servir de l'adresse de mon secrétaire Anthon; au reste je souhaite que votre voyage soit heureux, votre santé bonne, et que vous trouviez moyen de rétablir le calme.

152.

L'EMPEREUR A COBENZL.

Sur les Pays-Bas

Le 11 décembre 1789.

Comme vous avez lu, chemin faisant, les rapports du comte de Trauttmansdorff que vous m'avez envoyé jusqu'au 2 de ce mois, vous y aurez vu tout ce qui s'est passé aux Pays-Bas, et surtout l'armistice qui a eu lieu pour deux mois. Sans entrer dans des réflexions sur le passé qui en serait infiniment susceptible, je veux seulement vous communiquer mes idées pour l'avenir.

D'abord il me paraît essentiel que vous accélériez votre arrivée à Bruxelles, où il faut que vous fassiez connaître que vous êtes autorisé à ratifier ou à ne pas ratifier ce que le gouvernement et le militaire avaient arrangé ou promis entre temps. Ceci n'a d'autre vue que de faire voir, que vous êtes muni de toute l'autorité et qu'en même temps pour la suspension d'armes vous pourriez bien ne pas la ratifier.

Voilà les réflexions qui se présentent à mon esprit à ce sujet :

1mo. Les rebelles eux-mêmes et ce Vandermersch, au moment qu'ils devaient être attaqués, proposent et arrangent un armistice ; il paraît donc que leurs circonstances n'étaient pas telles à ne pas craindre d'avoir du dessous.

2do. Vous vous rappellerez que Mr. de Herzberg trouvait très-mauvais que la révolte avait éclaté sitôt, et qu'il aurait voulu la ménager pour le printemps, où les Prussiens auraient en même temps agi de leur côté. qu'il croyait même tout perdu dès ce que les révoltés avaient commencé de si bonne heure.

3^tio^ peut-on se flatter que ces deux mois avanceront et achèveront l'accommodement, ou n'est-il pas plus probable que les rébelles se procureront pendant ce temps tout ce qui leur manque, qu'ils feront déserter un bon nombre de nos troupes, qu'ils se formeront une cavalerie, qu'ils se fortifieront dans les villes qui leur sont accordées, qu'enfin ils se formeront un

corps, se pourvoiront d'armes et de munitions, et se donneront même une consistance dans leur système qu'il n'y aura plus moyen de rompre.

4to. En attendant, ils nous leurreront avec différentes négociations et demandes et prétensions inadmissibles, pour nous faire perdre les deux mois, que nous aurions pu employer pour nous procurer des troupes étrangères, ou à tirer un bon usage de celles que nous y avons, ce que jusqu'à présent on n'a pas fait.

Ce n'est que vous qui pourrez juger sur les lieux ce qu'il y aura à faire. Si vous voyez une volonté sincère pour la tranquillité et pour un arrangement quelconque, je vous autorise parfaitement à passer sur toutes les difficultés possibles ; mais, si en révanche vous vous aperceviez que ceci n'est qu'un leurre et qu'on ne veut que gagner le temps pour se renforcer, alors il faudrait que vous ne ratifiez point l'armistice, mais que vous le dénonciez, et qu'au moins nous ne soyons pas assez dupes de donner ce nouvel avantage gratuitement aux ennemis.

Voilà les réflexions que j'ai voulu vous faire connaître, mais il me paraît essentiel que vous tâchiez tout de suite de découvrir le fond du sac. Adieu, portez-vous bien.

153.

L'EMPEREUR A COBENZL.

Sur les Pays-Bas.

Le 15 décembre 1789.

Je ne vous dirai qu'un mot par ce courrier, me rapportant à l'expédition qui vous est envoyée en même temps de la chancellerie d'État. L'essentiel est de tâcher de finir et cela le plus tôt possible, et vous recevez pour cette fin un blanc-signé.

Je vous prie d'assurer de ma part le comte de Trauttmansdorff, que j'agréais toutes les démarches auxquelles il s'était déterminé, et que la copie de ma lettre que Vandermersch lui avait envoyé, est exact avec l'original.

J'espère que vous ne vous serez pas arrêté longtemps à Coblence, mais que vous aurez continué tout de suite votre voyage pour Bruxelles, car tout dépend de finir vite. Je ne sais pas encore, si le général Ferraris a accepté ou non le commandement général ; je serai bien fâché, s'il ne l'eut pas fait, car je crois que ce changement produirait un bon effet.

Vous avez désiré de recevoir de temps en temps des nouvelles de ma santé ; je ne peux pas vous en donner de bonnes pour le moment. La difficulté continuelle de la respiration m'empêche de dormir déjà depuis quatre nuits et m'affaiblit beaucoup. Si cet état devait continuer, je mènerais la vie la plus misérable.

154.

L'EMPEREUR A COBENZL.

Sur les Pays-Bas.

Le 20 décembre 1789.

J'ai reçu votre lettre ; je suis fâché du rhume que vous avez gagné en chemin et qui vous tient dans la chambre, parce que je crois que votre prompte arrivée à Bruxelles est essentielle.

Ce que vous me dites au sujet du départ de Mr. de Trauttmansdorff est bien juste, mais cela ne pourra point s'exécuter, vu que son épouse est au moment d'accoucher, et qu'il serait impossible qu'il l'y laissât seule dans ces circonstances.

Je souhaite plus que je n'espère, qu'il y ait encore moyen de rétablir la tranquillité ; je crains même dans ce moment-ci qu'on ne sera plus maître à Bruxelles. Je vous laisse juger de la peine infinie que tout cela me fait ; aussi ma santé s'en ressent-elle puissamment, et j'ai encore eu hier la fièvre pendant toute la journée. Faites, mon cher comte, tout ce que pourrez pour le mieux, je ne saurais vous dire autre chose d'ici. Adieu ; soyez persuadé de l'estime avec laquelle je suis . . . .

155.

L'EMPEREUR A COBENZL.

Plaintes de l'Empereur à son ami sur la perte des Pays-Bas. (Deux mois avant la mort de l'Empereur).

Vienne, le 24 décembre 1789.[1])

Mon cher comte Cobenzl. Après que les événements les plus malheureux et les dispositions tant civiles que militaires, aussi incroyables que contraires, m'ont fait perdre les provinces belgiques hors le Luxembourg, et ont annullé et détruit un corps d'armée de dix-huit mille hommes avec tout y appartenant, je n'ai pas besoin de vous dire, mon cher comte, la peine infinie que j'en ressens.

C'est aux remèdes qu'il faut penser et n'en négliger aucun, s'il y en a encore. Je vous joins ici en allemand des questions qu'il m'est essentiel de savoir, pour juger si je puisse compter de conserver au moins la ville et province de Luxembourg. Vous le sentirez vous-même, puisque c'est le seul moyen de rentrer un jour, et que c'est un point d'appui qui, si nous le perdons, je ne vois pas comment jamais une armée envoyé, même d'Allemagne, pourrait passer dans les Pays-Bas.

Je vous prie donc de me procurer les détails *ci-marqués*, pour voir au moins le malheur dans toute son étendue, n'ayant point de rapport du général d'Alton. J'ignore ce qui arrive encore de Ferraris qui se trouve

---

[1]) L'original de cette lettre est écrit en chiffres.

à Bruxelles, mais, en attendant, vous ferez remettre le commandement général de Mr. d'Alton à Mr. de Bender, si les troupes étaient encore à Luxembourg, sinon et qu'elles en étaient encore éloignées, au plus ancien des généraux-majors, et vous ordonnerez en même temps au général d'Alton de rester à Luxembourg, puisque je veux y faire examiner sa conduite, et qu'il devra y justifier ses différentes démarches, s'il n'y a pas moyen de faire assembler les États des différentes provinces en une point, et de faire par eux une espèce de réunion qui ne reconnaitraît point les ordres du comité de Breda, ni de celui de Gand, vendus au Roi de Prusse et aux Hollandais, mais qu'ils agissent par eux-mêmes et uniquement pour le bien du Pays, il n'y a rien à espérer. Si vous verriez jour à une pareille négociation, si ces messieurs pouvaient se rassembler dans quelque point, je crois que vous pourriez hardiment et sans compromettre votre caractère, vous y rendre en personne, je crois que cela ferait un bon effet.

Je vous dis tout ceci, mon cher comte, uniquement comme des rêves et des désirs, vous verrez mieux sur les lieux ce qu'il aura à faire. Ma santé est toujours extrêmement dérangée; je ne puis sortir de ma chambre et la respiration difficile ne me permet pas d'être couché, la nuit il faut que je la passe à être assis dans mon lit.

Adieu, mon cher comte; portez-vous bien et croyez que je suis avec toute l'estime imaginable . . . .

Postscriptum. Dans ce moment je reçois cette (?) du comte Ferraris que je vous joins ici en copie et par laquelle vous verrez en quel état étaient alors les choses.

Joseph.

P. S. Comme il y a beaucoup de bouches inutiles françaises et autres dans Luxembourg, et que dans ce moment-ci il faut tâcher de s'en défaire, les vivres étant très-rares et très-difficiles à avoir, vous les ferez sortir de Luxemburg, sans égard pour qui que soit, maréchal, Prince Lambesc ou autre, non seulement de la ville, mais aussi de toute la province.

156.

L'EMPEREUR A COBENZL.

Sur les Pays-Bas.

Le 17 janvier 1790.

J'ai reçu votre lettre chiffrée et j'ai tardé à vous répondre, étant toujours très-incommodé d'une fièvre tierce qui s'est jointe à mes autres maux, et qu'on veut arrêter à cette heure avec le quinquina.

Je vous joins ici une lettre au général Bender. Vous avez très-bien fait dans les circonstances actuelles de laisser au général Querlonde le temps de finir ses ouvrages sur les plans de Pless, dès que vous les aurez reçu je vous prie de me les envoyer par courrier.

Je ne m'étais jamais fait illusion, et il arrive ce que j'avais prévu, c'est qu'il n'y a pas la moindre espérance

d'accommodement avec ces gens qu'à la tête de 80,000 hommes.

J'ai obligé le général d'Alton à retourner tout de suite d'ici à Luxembourg, pour y justifier sa conduite au conseil de guerre ordonné pour cela. Vous aurez soin d'en joindre au général Bender, que tous les points d'accusation qu'on pourra porter contre lui, soient sérieusement examinés, et si on a besoin d'éclaircissements du comte de Trautmansdorff, vous lui en ferez demander par écrit.

Des troupes d'Empire, prises à la solde dans ce moment, seraient plus à charge que davantage.

157.

COBENZL A L'EMPEREUR.

Sur les Pays-Bas.

Trèves, le 11 février 1790[1]).

Dans mon dernier rapport d'office V. M. aura lu que Mme la comtesse de Brionne avait désiré me parler en particulier. M'étant donc rendu à ses ordres, toute notre conversation roula sur le sort du Prince de Lambesc qu'elle me pressa beaucoup de recommander aux bontés de V. M.

Lui-même étant survenu, joignit ses instances à celles de sa mère, en me témoignant son désir ardent

---

[1]) Cette lettre parvint à l'Empereur la veille de sa mort.

d'entrer au service de V. M. qui, à ce qu'il m'assura, lui en avait donné des flatteuses espérances.

Je leur ai observé, qu'en supposant V. M. très-disposée à les satisfaire, vous seriez peut-être arrêté par la considération que le Prince de Lambesc est actuellement encore au service militaire du Roi et, occupant une grande charge à la Cour, que peut-être sa démission ne serait pas agréable au Roi et à la Reine. On me répliqua qu'on se flattait bien que le Roi témoignerait au Prince quelque regret de le perdre, mais que S. M. ne pourrait se dissimuler qu'après tout ce que lui arrivait en France, il ne pouvait absolument pas y rester, et que la Reine serait certainement bien aise de le savoir au service de son frère ; qu'enfin son parti était près décidément de quitter la France au point qu'au cas que V. M. ne voulut absolument pas de lui, il chercherait service ailleur. et qu'il n'attendait qu'une assurance d'être reçu quelque part, pour demander au Roi sa démission. Je lui représentais que les affaires de la France pourraient encore prendre une tournure au moins soutenable, que sa situation alors pourrait devenir bonne ; qu'enfin au service de V. M. il se trouvera fort au-dessus de la fortune dont il jouissait et jouirait peut-être encore en France. Mais il me répliqua, qu'il lui restait encore assez de bien, qu'on ne lui pouvait ôter, pour pouvoir vivre en garçon en tout pays, qu'enfin il était fermément résolu de chercher une autre patrie et un autre maître, qu'il aimait le service et nommément celui de la cavalerie, et que par conséquent, au cas que V. M. le réfusa absolument à l'accomplissement de ses voeux, il prendrait service chez

telle autre puissance qui voudrait le recevoir. On finit par me prier beaucoup de rendre compte de tout ceci à V. M. et de lui faire parvenir la lettre ci-jointe. On m'en remit aussi une pour le Prince Kaunitz et une pour le maréchal Lascy.

Sur les affaires du pays je n'ai aujourd'hui rien de bien intéressant à porter à la connaissance de V. M. Point de réponse encore aux lettres adressées par S. A. R. aux états. On ne veut ni se rapprocher, ni fermer absolument la porte à tout raccommodement, ainsi on diffère de répondre. Les chefs de la révolte se sont engagés fort avant avec la Cour de Berlin, et n'osent pourtant trop s'y fier. Les réponses qu'ils reçoivent de La Haye et de Londres ne leur paraissent pas assez positives, et dans l'intérieur la division s'accroît de jour en jour. Dans ce moment de crise un petit corps d'armée aurait bientôt terminé tous les débats. Une grande partie de la nation ne demanderait qu'un peu de soutien, pour se déclarer ouvertement contre toute innovation, tandis que plusieurs d'entre les chefs des révoltés seraient bien aises d'avoir un prétexte pour se tirer de leurs engagements, en montrant qu'une force majeure les empêche de conduire la révolution jusqu'au bout. Enfin, si les sept régiments qui sont ici, étaient restés en leur entier en se retirant dans le Luxembourg, et qu'on eût sauvé le trésor, je suis persuadé que nous serions rentré dans les autres provinces sans autre secours. A présent il serait très-possible que nous y rentrions encore, si V. M. pouvait nous envoyer le petit secours demandé ; je n'oserais pourtant pas le garantir positivement, mais, au dé-

faut de ce moyen où le moment présent passé, il me paraît bien difficile que V. M. parvienne jamais à recouvrer les Pays-Bas.

Les dernières lettres que j'ai eu de Vienne ne parlant pas de la santé de V. M., je dois supposer et je m'en flatte qu'il y a du mieux. Je compte infiniment sur la douceur de cet hiver et sur l'approche de la bonne saison ; puisse-t-elle donner à V. M. des forces suffisantes, pour suffire à tous les soins et à tous les travaux qui vous accablent et pour pouvoir mener les choses à une fin du moins passable.

Je suis bien humblement à vos pieds.



CORRESPONDANCE

DE

L'EMPEREUR JOSEPH II

AVEC

SON CHANCELIER D'ÉTAT ET MINISTRE

COMTE KAUNITZ-RIETBERG.

158.

L'EMPEREUR A KAUNITZ.

L'Empereur Joseph II donne ses écrits au Prince Kaunitz, pour être corrigés.

Le 17 août 1781.

Mon cher Prince. Voici en gros mes idées ; je vous envoie ce linge sale pour le laver, mais l'exécution m'en paraît désirable et d'en savoir la nouvelle très-nécessaire. Adieu.

159.

KAUNITZ A L'EMPEREUR.

Kaunitz écrit à l'Empereur relativement à Pie VI pendant la présence de ce dernier à Vienne.

Vienne, le 19 mars 1782.

Pour épargner à V. M., autant qu'il peut dépendre de moi, de la peine et de l'ennui, j'ai imaginé le papier ci-joint qui contient, ce me semble, malgré sa précision avec beaucoup de modération, avec dignité et sans compromettre V. M., des choses si raisonnables et si incon-

testables qu'elles devraient persuader, si tant est, que l'on ait à faire, à un homme sensé et qui soit de bonne foi.

Si V. M. trouvait bon d'en faire usage, je pourrais, si elle l'aimait mieux, le réduire en forme de billet amical qu'Elle adresserait au Saint-Père, ou bien Elle pourrait le lui communiquer tel qu'il est de la main à la main, et en ce cas il n'y aurait rien d'autre à lui donner ; et la seule observation qui me reste à ajouter, c'est que, si tant est que V. M. trouvât bon d'en faire usage de l'une ou de l'autre manière, je la prierais de vouloir bien n'y rien ajouter et n'en rien ôter, parce que j'ai si mûrement pesé tout ce que j'y ai mis et ce que j'ai cru ne point devoir y mettre, que je pense que ni l'un ni l'autre ne pourrait se faire, sans altérer tout l'esprit de la chose.

Quelle que puisse être néanmoins la détermination de V. M., je me flatte qu'Elle n'en agréera pas moins avec bonté cette nouvelle preuve de ma bonne volonté et de mon attachement pour sa personne.

Kaunitz-Rietberg.

160.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Je vous suis fort obligé, mon Prince, pour les réflexions que vous m'avez envoyées. J'en ferai usage selon les occurences, mais il me paraît qu'il ne serait pas convenable d'entrer dans aucune justification, ni particulière

ni générale, avant que le Saint-Père n'ait commencé par s'expliquer.

Joseph.

161.

KAUNITZ A L'EMPEREUR.

Kaunitz communique à l'Empereur un billet écrit au crayon, pour lui dire qu'il voulait lui faire un cadeau de chevaux.

Le 9 mars 1783.

Je prends la liberté d'offrir à V. M. les deux chevaux qui m'ont été donnés, selon l'usage, par l'ambassadeur de Maroc, et je n'attendrai que Ses ordres pour les envoyer dans les écuries. Avec le plus profond respect

Kaunitz-Rietberg.

162.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

L'Empereur l'en remercie, car les chevaux ne valaient pas grand' chose.

Je vous suis fort obligé, mon cher Prince, mais les huit que j'ai reçu, sont en vérité plus que suffisants pour me faire preuve du mauvais présent en général dans ce genre de l'ambassadeur.

Joseph.

163.

L'EMPEREUR A KAUNITZ.

L'Empereur communique à Kaunitz le brouillon d'une lettre qu'il était intentionné d'envoyer au Pape.

Le 16 novembre 1783.

Mon cher Prince. Je vous envoie ici une minute de lettre pour le Pape ; je vous prie de la corriger et arranger, tant pour la chose que pour le style, l'ayant faite à la hâte. Je compterais alors la faire partir par le courrier qui va à Naples. Adieu, mon cher Prince.

164.

L'EMPEREUR A KAUNITZ.

L'Empereur écrit de Naples à Kaunitz.

Naples, le 8 janvier 1784.

Mon cher Prince Kaunitz. Je vous joins ici la lettre originale du Saint-Père ; vous y verrez quelle tournure il donne à nos affaires. A mon retour de Rome, où je ne compte rester que 24 heures, je pourrai peut-être vous en dire davantage.

165.

L'EMPEREUR A KAUNITZ.

Rome, ce 20 janvier 1784.

Mon cher Prince de Kaunitz. J'ai reçu par le courrier la lettre que vous m'avez écrite le 10 de ce mois, et je vous en suis fort obligé.

Je vous envoie ci-joint la convention amicale que je suis intentionné de passer avec le Pape. Deux raisons principales m'ont engagé de m'y prêter, l'une pour finir une bonne fois toute question et dispute à l'égard des évêchés et d'une partie des cures en Lombardie ; l'autre puisque je crois que cette convention ne déroge en rien d'essentiel aux principes que j'avais avancés, étant nullement question du *droit* du Pape dans la nomination qu'il exerçait, mais seulement de l'usage dans lequel il était d'en jouir ce qu'on ne saurait lui disputer, car il y a près de quatre à cinq siècles qu'il était en possession de fait, or, pour faire cesser cette longue possession, il paraît qu'une convention amicale est le moyen le plus propre et le plus convenable. Du reste, je crois n'avoir cédé sur aucun point essentiel ; les Bulles à prendre et les taxes à payer pour les évêques, abbayes, canonicats ne m'ont paru d'une valeur à arrêter l'accomplissement de cette affaire, d'autant plus que pour les bénéfices à charge d'âme et ceux qui doivent se donner par concours, même dans le moi de Pape, j'ai obtenu qu'il accorde aux évêques le droit d'instituer les cures, et par conséquent ils ne payeront aucune taxe à Rome. Quant aux prélats milanois, il m'a paru juste de donner quelque tranquillité par rapport à ceux qui retrouvent employés ici depuis nombre d'années, mais j'y ai mis exprès le mot de *nunc*, afin d'expliquer que cela n'est qu'en faveur de ceux qui se trouvaient *actuellement* dans ce cas-là, comme étant venus de bonne foi à Rome où ils sont dès plusieurs années. Cela ne dit pas plus que je ne puisse disposer des pensions en faveur d'autres individus et pour d'autres

objets. Enfin, vous verrez, mon cher Prince, dans tout le contenu de cette pièce, que j'ai évité soigneusement de reconnaître le droit que le Pape exerçait depuis si longtemps relativement aux nominations des bénéfices en Lombardie.

Je laisse la commission au cardinal Herzen de finir cette affaire quant à la forme.

Adieu, mon cher Prince, portez-vous bien. Je pars dans l'instant pour Pise, prenant la route par Foligno, Arezzo et Florence.

Joseph.

(Ci-joint, aux actes, la convention latine passée avec le Pape.)

166.

KAUNITZ A L'EMPEREUR.

Kaunitz envoie à l'Empereur la supplique d'un officier condamné pour jeu.

Le 21 février 1785.

Un pauvre pêcheur, bien repentant à ce qu'il me semble, implore humblement la clémence de V. M. pour une faute qui est, dit-il, la première qu'il ait à se reprocher de sa vie. Tous ceux qui le connaissent depuis fort longtemps, m'assurent que sa conduite a toujours été irréprochable et d'un brave homme. Depuis que je le connais, je n'ai rien vu, ni rien appris qui ne réponde à ce témoignage, et j'ose prendre la liberté, moyennant cela de me prêter aux vives instances de ce pauvre

homme, en faisant parvenir à V. M. sa très-humble supplique ci-jointe.

Je souhaite que V. M. puisse la trouver digne d'être exaucée, et dans l'espoir qu'elle voudra bien me pardonner de ce que j'ose intercéder pour lui, je me mets à Ses pieds avec la plus profonde soumission.

Il résulte de la supplique qu'un certain Joachim comte Robella est condamné à payer 300 ducats dette de jeu et à rendre son brevet de major. Ses officiers certifient que le major n'est point un joueur d'habitude et qu'il n'a entraîné personne au jeu.

167.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Dans ce mémoire on avance des choses fausses par le fait, comme si Robella n'avait pas joué avec Dietrichstein et qu'il eut reçue sa lettre de change par Borghausen ; il est connu pour un joueur de profession, il a déjà au régiment ruiné plusieurs jeunes gens, ses témoins ne parlent pas pour lui par leur conduite. Le Prince Charles Liechtenstein pourrait, s'il voulait le payer, dire ce qu'il lui a gagné ; enfin, quand une chose fait éclat, il faut la finir d'une façon voyante, pour retenir les autres. Adieu, mon cher Prince, pour cette fois-ci je ne puis changer ma sentence.

Joseph.

168.

KAUNITZ A L'EMPEREUR.

Kaunitz demande à l'Empereur des chevaux de selle.

Le 31 octobre 1786.

La bonté avec laquelle V. M. a daigné accueillir la grâce que j'ai osé lui demander l'année passée, de vouloir bien me gratifier de 2 des polédars arrivés alors du Karst, dont l'un est devenu aveugle et l'autre se trouve actuellement au manége de Ranner, m'encourage à oser la supplier de vouloir bien avoir celle de les remplacer par deux autres des dix qui restent encore de la même remise; et au cas que V. M. daignât me faire cette grâce de vouloir bien me donner un petit soupe-de-lait toscanielle et un Pluto gris-de-fer de la même taille à peu près que j'ai vu à côté du premier dans l'écurie, comme de taille et d'âge le plus convenable à un viel homme qui n'a pas trop le temps d'attendre, je serais bien sensible à ce témoignage de la bienveillance de V. M. Je la supplie de ne pas trouver mauvaise la liberté que je prends, et je lui baise les mains avec tous les sentiments dont je suis pénétré pour Elle.

Kaunitz-Rietberg.

169.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

L'Empereur fait cadeau à Kaunitz de chevaux demandés.

J'espère que vous aurez trouvé, mon cher Prince, à votre manége au jardin que j'avais deviné et prévenu votre goût, vous ayant envoyé à midi ces mêmes deux chevaux. Adieu.

170.

L'EMPEREUR A KAUNITZ.

L'Empereur, arrivé à Rome, écrit à Kaunitz, pour lui faire connaître de quelle manière il avait fait accepter ses propositions par le Pape.

Rome, le 27 décembre 1783.

Mon cher Prince Kaunitz. Me voici à Rome, où je suis arrivé comme une bombe, inconnu ou plutôt pris pour le Roi de Suède. Je crois avoir fait revenir bien des esprits à mon sujet, et le Pape est peut-être le seul embarrassé dans cette affaire. Il doit avoir une de ses lettres en chemin qui m'a croisé, par laquelle il n'offre en réponse à celle que je lui ai renvoyée, un indulte pour les évêchés et bénéfices de la Lombardie, conforme à celui que je lui ai cité une fois d'avoir été obtenu au Duc Sforza, mais vous sentez bien que ce n'est point là mon affaire ; au reste, pour en sortir, une bonne fois il n'y aurait que le tempérament d'un Indulte uniquement accepté par amitié et complaisance entièrement générale

et à perpétuité, toute comme celui que la France a eu du Pape Ganganelli pour la Corse, encore en bien ménageant les termes qui pourrait être accepté par moi, mais je vous en écrirai encore.

Quant aux nouveaux évêques à créer, le Pape est prêt à souscrire aux subdivisions qui doivent être faites dans l'intérieur de mes provinces allemandes, mais à l'égard des diocèses dont une partie se trouve sous la juris diction des Princes de l'Empire, de l'évêque de Cracovie et des évêques italiens, il désire deux choses : l'une de savoir le nombre des cures qu'ils perdraient, et l'autre de pouvoir leur donner l'assurance, qu'en renonçant à une portion de leur jurisduction spirituelle ils ne perdront point leurs revenus. Je donne en conséquence mes ordres au comte Kollowrat.

Je crois, sans me vanter, d'avoir derechef assez bien réussi ici, et que bien des préjugés qu'on avait sur mon compte, se sont dissipés.

Je pars le 29 pour Naples où je resterai dix à douze jours, et puis je ne ferai que reposer ici et irai gagner Pise.

Adieu, mon cher Prince ; portez-vous bien et soyez persuadé de mes sentiments d'amitié et d'estime avec lesquelles je suis toujours, mon cher Prince, votre très-affectionné

Joseph.

171.

L'EMPEREUR A KAUNITZ.

L'Empereur décrit son voyage à Pise par la neige à travers les Appenins.

Pise, le 29 janvier 1784.

J'ai reçu, mon cher Prince, votre lettre datée du 16 de ce mois. Vous aurez été longtemps, en recevant celle-ci, à avoir de mes nonvelles, par le plus singulier hasard: un courrier que j'ai expédié avec toutes les dépêches, en partant de Rome le 21 de grand matin, n'est point encore arrivé ici aujourd'hui 29, quoiqu'il soit parti avant moi; j'ai pris à la vérité une autre route, savoir par Terni, Foligno, Perugia, Arezzo à Florence, pour venir ici; il est également vrai que j'ai eu des neiges incroyables et sûrement de deux pieds de haut, mais dès que j'ai vu qu'il en tombait en si grande quantité, je pris le parti d'aller toute la nuit, quoiqu'en petit pas, de crainte que, si une gelée ou un dégel survenait, je ne pourrais plus avancer du tout, et par là j'obtins mon but et je fus le 23 à Florence, tandis que le courrier, mes secrétaires et une partie de mes gens qui ont pris le chemin le plus court, par Viterbe, Radicofani et Sienne, ne sont point encore ici; je n'en ai même aucune nouvelle et ne puis concevoir où ils sont arrêtés.

Je suis charmé que les affaires avec la Turquie prennent cette tournure, et je ne doute plus que tout

réussira, pourvu que Herbert[1]) tienne ferme et engage le Russe à l'épauler, de même dans tous les avantages de commerce que j'ai désiré.

Le climat de Pise est assez doux, il y a pourtant gelé pendant trois jours au point de ne plus dégéler de toute la journée. La vie est on ne peut pas plus monotone, et il n'est plus question de carnaval, bals et amusements ici, que si l'on était au carême. Vous savez, mon cher Prince, le but essentiel de mon voyage que je tâche de remplir dans ce moment-ci. Je ne puis vous en rien dire encore, ne voulant me permettre aucune prévention, mais constater par nombre de faits et observations mon jugement, d'autant plus difficile à porter que tous ceux qu'il intéresse, et le jeune homme lui-même ne sont aucunement encore dans leur état naturel. Je compte rester ici à peu près jusqu'à la moitié du mois de février, et puis de me rendre par le chemin le plus court à Milan d'où je reviendrai par Trieste.

P. S. Comme mes secrétaires arrivent dans ce moment, après avoir été neuf jours dans les neiges entre Roncilione et Radicofani, je vous joins ici en original l'arrangement avec le Pape.

Joseph.

[1]) Pierre-Philippe baron de Herbert-Rathkeal, internonce et ministre plénipotentiaire à la Porte ottomane.

172.

L'EMPEREUR A KAUNITZ.

L'Empereur remercie Kaunitz des choses flatteuses qu'il avait dit.

Milan, le 20 février 1784.

Mon cher Prince de Kaunitz. J'ai reçu avec une vraie satisfaction votre lettre du 7 de ce mois, ayant vu que vous avez goûté mes arrangements faits avec le Pape au sujet des bénéfices de la Lombardie.

173.

L'EMPEREUR A KAUNITZ.

L'Empereur parle du carnaval de Milan.

Milan, le 29 février 1784.

Le carnaval finit aujourd'hui. Je n'en ai pris qu'une petite pincée, n'ayant été qu'une seule fois au bal et cela pour une heure seulement, ces bals ne commençant qu'après minuit, et la matinée le temps étant précieux, que je passe à mes occupations ou à voir des objets.

Joseph.

174.

L'EMPEREUR A KAUNITZ

après son arrivée de Cherson.

Le 30 juin 1787.

Je viens d'arriver, mon cher Prince, dans cet instant. Je vous envoie ci-joint la représentation des états de

Brabant, une longue *diceria* qui ne dit rien au fond. Les impertinences et la mutinerie continuent en attendant, comme je viens de voir par ce rapport, et l'on n'est donc plus que leur esclave, la troupe est à leurs ordres. Cet état des choses doit cesser absolument, et il s'agit de sauver l'honneur et la troupe qui, à la fin éparpillée, sera désarmée, ce qui serait le comble. Je vous en parlerai demain, mais croyez que c'est bien à regret que je me suis vu forcé à être d'une autre opinion. La venue ou non-venue des députés décidera tout. Adieu.

175.

KAUNITZ A L'EMPEREUR.

Une lettre de Kaunitz qui semble toucher à la promotion de l'évêque de Laibach à la dignité de l'archévêque.

Du jardin à Mariahilf, le 24 juillet 1787.

J'ai écrit au cardinal de Herzan et au nonce Caprara les deux lettres très-humblement ci-jointes, parce qu'il m'a paru que c'était la meilleure façon de satisfaire aux intentions de V. M. qui me paraissent bien justes et même nécessaires vis-à-vis d'une cour, laquelle, par principe, ne fait jamais rien *colle buone* de ce qu'il lui est possible de ne pas faire, et je souhaite que V. M. puisse approuver le parti que j'ai pris dans cette occasion.

Avec la plus profonde soumission je tâcherai de satisfaire aussi le plus tôt possible aux ordres ultérieurs de V. M. relatifs aux affaires des Pays-Bas.

Kaunitz.

176.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Je trouve les lettres que vous avez écrites très-bien, mais je doute, que le Pape voudra faire quelque chose d'autre que de vous envoyer une ennuyante pancarte de réfutation. Comme je crois que ma soeur arrivera vers jeudi ou vendredi, je viendrai demain dans la matinée vous parler, mon cher Prince, des différents objets que j'ai entassés. Adieu, mon cher Prince.

177.

KAUNITZ A L'EMPEREUR.

Kaunitz se plaint de tristes événements des Pays-Bas.

Du jardin à Mariahilf, le 27 juillet 1787.

La lettre du comte de Belgiojoso qui vient d'arriver, me paraît le comble de l'ineptie et de la déraison. J'avoue à V. M. que pendant son dernier séjour ici il m'a paru une assez pauvre espèce et une des têtes les moins nettes que je me souvienne d'avoir connu, mais il nous a prouvé, ce me semble, depuis près de trois mois, qu'en lui jugeant je lui ai fait grâce, et de beaucoup. Tout ce que cet homme, que je ne pouvais pas me permettre de ne pas croire, croyait voir et voit encore, est incroyable, ainsi que tout ce qu'il vient de faire ou de ne pas faire encore en dernier lieu, où tout a fait inutile ou au moins hors de place. Je demande pardon à V. M. de cet effet

d'un premier mouvement qu'il ne m'a pas été possible de contenir. Il faudra voir ce que toutes les bonnes têtes nous manderont par le courrier qu'il vous annonce, et alors comme alors.

Je baise les mains à V. M. avec la plus profonde soumission

Kaunitz.

178.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Vous avez parfaitement raison, mon cher Prince, c'est une pitoyable pièce que celle qu'il vient décrire encore aux états. Je m'occupe à vous consulter sur les différentes choses que je crois nécessaires de disposer et pour l'arrivée de Leurs Altesses et pour l'avenir. Adieu.

En attendant, je n'ai pourtant pas perdu encore toute espérance de voir finir ces affaires sans des moyens trop violents.

Joseph.

179.

L'EMPEREUR A KAUNITZ.

L'Empereur écrit à Kaunitz concernant les Pays-Bas.

Vienne, le 4 octobre 1787.

Mon cher Prince de Kaunitz. En vous renvoyant ces quatre différents rapports du gouvernement des Pays-Bas, je ne puis vous cacher que j'ai observé avec étonnement la contradiction qui existe dans les effets et les

rapports, lorsque l'on disait tout sens dessus dessous, la révolte prêt à éclater, tout le monde armé, il ne s'est pas donné une chiquenaude, et à présent qu'on dit tout tranquille, tout rentré dans l'ordre et le devoir, et qu'on fait des réjouissances, l'on se tue entre le militaire et le civile, tant à Bruxelles qu'à Malines. Voilà les fruits d'avoir toujours cédé à l'impertinence et de ne pas avoir exécuté les ordres avec la fermeté que j'avais tant récommandée.

Quant aux différents avis que le gouvernement avance dans ses rapports, je veux qu'on procède à l'élection d'abbés des abbayes qui ont entrée aux États, en donnant seulement l'exclusion aux individus qui ont été nommés abbés intermalement par Leurs Altesses Royales.

La seule chose qu'on pourra permettre à l'égard du séminaire général, c'est que les recteurs actuellement existants aux séminaires episcopaux y viennent avec leurs élèves en qualité de sous-recteurs, ce qui rendra peut-être la chose plus agréable et d'une exécution plus facile.

Pour le don gratuit, sur lequel le gouvernement appuie principalement, j'avoue que je ne suis point de son avis, d'autant plus qu'il n'existe proprement de don gratuit que dans la concession faite par les états: d'ouvrir un emprunt sur leurs moyens courrants qui sont des droits sur la consommation et autres qu'ils perçoivent. Je croirais donc qu'il faudrait tenter d'ouvrir un emprunt toujours à 4 pCt. sur le crédit des finances et contre les obligations de la banque, en s'entendant à ce sujet avec la chambre aulique d'ici. Il

faudra en même temps retrancher aux Pays-Bas toutes les dépenses extraordinaires de bâtisse et autres quelconques, pour subvenir aux frais de la guerre. Plus tard on verra toujours, si un don gratuit ou un autre emprunt sur le crédit des États sera plus convenable, mais dans ce moment j'y aurai de la répugnance.

Du reste, j'attends au premier jour la minute de la dépêche ostensible à envoyer aux États que je vous ai demandée, ainsi que l'expédition des différents objets contenus dans ma dernière résolution. Lorsque toutes les pièces seront en ordre, on pourra les envoyer au gouvernement, soit par Herden ou le courrier mensuel que je compte expédier en peu de jours.

Joseph.

180.

L'EMPEREUR A KAUNITZ.

Le 28 janvier 1788.

Mon cher Prince. Voici deux interceptes de la plus grande importance; le projet est approuvé par le Roi de Prusse, on a déjà commencé à négocier. En Russie il est question d'une médiation armée. Tout cela change la face des affaires, et je vous prie de penser sérieusement à ce qu'il y aura à faire. Adieu.

Joseph.

181.

KAUNITZ A L'EMPEREUR.

Le 20 mai 1788.

En conséquence de la gracieuse permission de V. M. j'ai demandé à Mr. le grand-écuyer un petit pollèdre de taille de vieillard du haras de Gladrupp au lieu d'un des chevaux du Karst qui viennent d'arriver et dont j'ai trouvé la plus grande partie ou trop élevés ou trop étoffés pour un homme de mon âge, supposant que V. M. voulant me gratifier d'un poulain, il lui serait égal qu'il fût de Bohême ou du Karst, celui que j'ai demandé étant pourtant de plus insignifiant du côté de la figure et de la taille. Je remercie très-humblement V. M. de ce gracieux petit présent, auquel je suis aussi sensible qu'aux moindres marques de bonté de la part de V. M. à laquelle je baise les mains avec la plus profonde soumission.

Kaunitz.

182.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR (APOSTILLE AUTOGRAPHE).

Je serais bien content, si vous avez trouvé, soit de quel haras que ce soit, un cheval qui puisse vous convenir et vous put faire plaisir, dans mes écuries.

183.

L'EMPEREUR A KAUNITZ.

Semlin, le 18 juin 1788.

Je vous envoie ci-joint, mon cher Prince, cette lettre que je viens de recevoir du Prince de Ligne, et que je vous prie de renvoyer à ma chancellerie après l'avoir lue. Vous pouvez vous imaginer combien son contenu m'est désagréable, il me force à agir en conséquence, savoir: à ne pas être la dupe de ces gens-là, en me mettant seul en avant et leur servir de pattes du chat. Adieu.

Joseph.

184.

L'EMPEREUR A KAUNITZ.

(Les lettres de l'Empereur de l'an 1788 de la campagne de Turquie disent assez haut comme Joseph devait succomber aux fatigues, aux inquiétudes, à l'excitation et à sa maladie. Les lettres à Kaunitz sont dictées au secrétaire de l'Empereur; plusieurs lettres sont pourvu d'un Postscriptum, écrit de la main même de l'Empereur pour décrire l'état de sa santée, sur lequel il ne veut pas s'ouvrir à son secrétaire; ainsi dans une lettre datée de Jabuka, 15 aout 1788, adressée à Kaunitz, il écrit ce qui suit:)

La plus grande peine que j'éprouve dans ce moment important, c'est d'être incommodé d'une toux sèche qui me rend la respiration embarrassée, et je maigris, les forces aussi diminuent passant des nuits blanches, et à cela il vient de se joindre une petite fièvre qui garde le type de quarte, et voilà un mois que cela dure, le tra-

vail auquel je ne cesse de me livrer, commence à me coûter, et à cheval je me fatigue, même au pas, mais pourtant je vais mon train et tant que je pourrai me traîner, seulement je ne quitterai ma besogne où je crois en honneur être dans ce moment nécessaire.

Adieu ; votre sincère amitié et intérêt pour moi m'a engagé d'entrer dans ces détails.

Joseph.

185.

KAUNITZ A L'EMPEREUR.

Du Jardin à Mariahilf, le 25 juillet 1789.

La révolte complète de la ville de Paris et la révolution plus ou moins étendue qui doit en résulter naturellement en France, est la fâcheuse nouvelle que nous donne le comte de Trauttmansdorff par le courrier qui aura l'honneur de remettre à V. M. ce qu'il m'écrit, conjointement aux lettres adressées à V. M. elle-même, dans lesquelles, ainsi que dans les ci-jointes, elle trouvera des détails de cette catastrophe.

Je suis bien fâché de la sensation qu'elle doit causer à V. M. Mais, j'ai cru ne pouvoir pas m'empêcher cependant de Lui transmettre tout ce qui m'est parvenu à cet égard. Je la supplie de s'en affecter le moins qu'elle pourra, et je lui baise les mains avec la plus profonde soumission.

Kaunitz.

186.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

Je vous suis obligé, mon cher Prince, de ces nouvelles qui sont effectivement incroyables, mais tout ce que l'on fait faire au Roi, pour les amener, est encore bien plus incroyable, quand on le combine avec le parti de se rendre à discrétion comme il vient de le faire. Ma santé n'est pas dérangé au point à m'affecter d'événements auxquelles surtout je n'ai aucune part. Adieu.

Joseph.

187.

KAUNITZ A L'EMPEREUR.

Vienne, le 22 décembre 1789.

L'envoi des diplômes de l'ordre militaire (Marie-Thérèse) se fera d'après l'ordre de V. M. le plus tôt possible.

Votre Majesté, je ne puis m'empêcher de vous dire quel plaisir j'aurai de voir le diplôme de l'ordre militaire, achevé et signé pour votre neveu, lequel, tant en son qualité de Prince du sang que par les deux campagnes qu'il a faites d'une manière bien satisfaisante, me paraît avoir mérité cette haute distinction, c'est ce que V. M. sera mieux à même de juger que moi. Comme chancelier de l'ordre j'ose prendre la liberté de vous faire les très-humbles propositions que V. M. daignera ne pas prendre en mauvaise part. Dans la plus grande soumission

Kaunitz.

188.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR (APOSTILLE AUTOGRAPHE.[1])

Je vous suis très-reconnaissant de votre bon souvenir, mais mon neveu n'a pas été dans le cas de mériter par un fait personnel cette haute distinction, surtout que dans peu de temps il la recevra peut-être d'une autre manière [2]).

Joseph.

189.

KAUNITZ A L'EMPEREUR.

Ce 14 janvier 1790.

J'ai eu l'honneur de proposer à V. M. la publication d'un manifeste relatif à la révolution des Pays-Bas, non-seulement parce qu'à peu près consommée actuellement, il ne conviendrait pas de laisser le public encore longtemps en doute sur les intentions de V. M. à cet égard, mais aussi parce qu'il ne nous reste plus d'autre voie pour les faire parvenir à la connaissance de la nation belgique. J'ai cru dans le projet de ce manifeste y avoir fait prendre à V. M. le seul ton qui m'a paru pouvoir

---

[1]) Cette réponse de l'Empereur se trouve dans l'ouvrage du chevalier Alfred d'Arneth: *Correspondance de Joseph II avec Catharina IIe de Russie.*

[2]) L'Empereur, malade et presque mourant, soupçonnait Kaunitz de vouloir par sa protection impériale se ménager la faveur du futur Prince héréditaire pour lui et les siens. Voilà pourquoi il réfusa donner suite à sa proposition qui lui annonçait sa mort.

convenir au passé, au présent et à l'avenir, le langage de la dignité sans humeur et ferme sans menacer, et j'avoue que j'imagine, si peu qu'il pourrait être *ein angemessener Ton* [1]), qu'il faudra que V. M. ait la bonté de me le faire connaître, si elle veut que je le sache. Ce qui peut se faire, c'est de supprimer ce qui est dit du cercle de Bourgogne, dont cependant j'avais fait mention pour ne négliger aucun des moyens qui pourrait être de quelque utilité dans une conjoncture aussi embarrassante que la nôtre.

Au reste, on aura soin d'éviter les répétitions qu'il pourrait y avoir dans le projet, mais en totalité j'attendrai les ordres de V. M. avec la plus profonde soumission.

Kaunitz.

190.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR.

(Nous donnons ici la traduction de l'original écrit en allemand.)

Aussitôt que vous m'aurez envoyé l'abrégé de votre élaborat, je vous ferai connaître mon opinion là-dessus.

191.

KAUNITZ A L'EMPEREUR.

Avec le tendre attachement que V. M. me connaît depuis longtemps pour sa personne bien douloureusement

---

[1]) Un ton convenable.

affecté, et en même temps avec la plus grande admiration, je ne puis qu'applaudir au contenu de cette minute que je trouve un chef-d'oeuvre, relativement au fond non moins qu'au moment auquel elle a été dictée.

Daignez accueillir avec bonté les larmes du plus ancien et du plus attaché de vos serviteurs.

Kaunitz-R.

192.

RÉPONSE DE L'EMPEREUR
(d'une main encore assez ferme).

Mon cher ami. Touché de vos expressions, que puis-je dire aux décrets de la providence que m'y soumettre? Pour vous, recevez toute l'assurance de la plus parfaite reconnaissance, de la plus haute estime et de la plus vraie confiance que vous méritez au-dessus de tous, et croyez qu'il me coûte de devoir penser à ne plus jouir de vos lumières. Je vous embrasse et vous recommande dans ce moment si dangereux ma patrie qui me tient si fort à coeur [1]).

---

[1]) Cette réponse de l'Empereur se trouve dans la *Correspondance entre Joseph II et Cathérine II*[e] par Mr. d'Arneth.

LETTRES DIVERSES

DU

PRINCE KAUNITZ A SON FILS ERNEST

ET

A M^R DE VOLTAIRE.

193.

KAUNITZ A SON FILS ERNEST A NAPLES.

A Son Excellence Mr. le comte de Kaunitz-Rietberg
à Naples.

Vienne, le 8 décembre 1767.

Je vous sais bien bon gré, mon cher Ernest, de m'avoir écrit la lettre familière que contenait le paquet de votre dernière expédition. Elle m'a trouvé dans la peine sur la nouvelle que plusieurs lettres de Naples nous avaient donné ici de la très-sale histoire dont vous m'informez, qui avait été rendue d'une façon qui pourrait vous faire beaucoup de tort vis-à-vis de l'Impératrice, et qui me faisait d'autant plus de peine que ce que l'on me mandait, ne quadrait point du tout avec l'opinion avantageuse que j'ai de votre caractère, et la tranquillité dans laquelle je vivais sur la foi de la parole que vous m'aviez donnée. Votre lettre a tiré mon coeur qui vous aime, de cet état violent, et je vous en remercie, moyennant cela, très-cordialement. Je ne puis qu'applaudir à tout ce que vous avez fait ou n'avez point fait en cette occasion ; et tout ce qui reste à mon amitié à vous conseiller

pour l'avenir, c'est: 1mo de témoigner dans votre conduite vis-à-vis l'ambassadeur de France, que vous avez oublié parfaitement tout ce qui s'est passé à cet égard ; 2do d'envisager par la suite la héroïne du roman avec toute le mépris que mérite son caractère et ses procédés, et enfin 3^{tio} de faire un ferme propos, de ne jamais plus vous mettre dans le cas des inconvénients plus ou moins inévitables dans de pareilles liaisons. Votre fortune, votre existimation, la paix du ménage, et ma tendre amitié pour vous, que je me flatte que vous ne trouverez pas mauvais que j'y ajoute, tout enfin doit vous y engager, mon cher Ernest, et je compte, moyennant cela, sur l'âme honnête que je vous connais et tout ce que je me crois en droit d'attendre de votre amitié pour moi que non-seulement vous prendrez en bonne part tout ce que me dicte la mienne en cette occurence, mais que vous me saurez même gré de ce que je vous fournis le moyen de m'obliger, en ne faisant qu'aussi bien par raison et par principe de probité, je suis sûr que vous auriez fait de votre propre mouvement.

Embrassez tendrement de ma part votre femme qui, je me flatte, est arrivée heureusement à Naples dans ce moment-ci. Dites-lui que je lui écrirai un de ces jours, et aimez toujours comme il vous aime, etc.

194.

KAUNITZ A SON FILS ERNEST A NAPLES.

Vienne, ce 21 mai 1768.

Mon cher fils. Je vous dépêche les lettres de S. M. ci-jointes et que vous aurez soin de remettre au plus tôt par un de mes courriers de cabinet, quoique j'en aie ici deux italiens arrivés dans l'espace de trois jours, afin que vous puissiez nous le renvoyer, dès que vous croirez avoir l'intéressant à nous marquer sur le train qu'auront pris les choses là où vous êtes depuis arrivé de la Reine, ce que vous ferez le plus tôt possible, l'Impératrice, comme vous sentez bien, devant être très-empressée d'apprendre tout ce qui peut regarder sa fille en façon quelconque. Sachez cependant pour votre direction que je suis dans le cas de devoir montrer à S. M. les lettres familières que vous m'écrirez à ce sujet, et rendez-les par conséquent ostensibles pour Elle, en ménageant les termes sur certaines matières, sans toutefois altérer et encore moins me cacher la vérité des choses. Sachez aussi pour votre direction que la Reine a ordre, 1mo de ne point se mêler des affaires, au moins quant à présent; 2do de ne se conduire absolument que par les conseils du marquis Tanucci; 3tio de marquer plus de bonté et de confiance à Mme Tanucci qu'à toute autre femme.

Sachez aussi, que Mr. de Tanucci est informé que la Reine a ordre de se conduire ainsi que je viens de le dire, et réglez par conséquent d'après ce que je viens

vous confier, tous vos discours et toutes vos démarches vis-à-vis de la Reine et du ministre, pour lequel, comme vous comprendrez aisément, il importe par conséquent d'inspirer à la Reine de la confiance, bien loin de l'éloigner de lui par ce que vous pourriez lui dire, et ayez soin que votre femme règle également, en conséquence, ses propos et ses démarches, et qu'à l'un et à l'autre elle mette toute la prudence imaginable, non-seulement parce que cela convient, mais aussi parce que toute sorte de gens nous écriront tout ce que se passe de là-bas, et que je ne voudrais pas que votre femme ou vous, vous leur donnassiez occasion de mander chose quelconque qui pourrait être blâmable. Dites à Léopoldine que je la prie d'être très-attentive à ne pas donner des prises sur elle par des vivacités d'humeur, attendu que rien ne relève davantage l'esprit et les agréments dans une femme que la douceur et l'égalité, et que rien ne la rend aussi odieuse que le contraire. Vous-même, mon fils, tâchez de voir sans humeur tout ce qui peut avoir rapport au mi-ministre de Tanucci; je sais bien qu'il peut avoir tort quelques fois, mais je sais aussi qu'un ministre en place a souvent l'air d'avoir tort lorsqu'il a raison, parce qu'il n'est point le maître de pouvoir justifier sa conduite vis-à-vis du public.

Soyez donc sur vos gardes à son égard; voyez et mandez-nous toujours tout ce que vous verrez, mais tâchez de voir de sang-froid et sans prévention; en un mot, tâchez, vous et votre femme, de vous mettre sur le pied de l'intimité et de la confiance avec Mr. et Mme de Tanucci, parce que l'intérêt de la Reine et le plan de

conduite qui lui a été prescrit, l'exigent ainsi. Quant à présent et sur toute chose, conformez-vous aux directions que vous auront laissé sans doute, en partant Mr. le Grand-Duc et Mme la Grande-Duchesse. Mettez-moi aux pieds de la Reine comme quelqu'un qui Lui est aussi attaché personnellement qu'il l'est à toute la famille impériale.

Rendez-moi, mes enfants, la tendre amitié que j'ai pour vous et avec laquelle je ne cesserai jamais d'être . . .

195.

KAUNITZ A SON FILS ERNEST A BRÜNN.

A Son Exc. Mr. le comte Ernest de Kaunitz-Rietberg, conseiller actuel intime de LL. MM. II. et RR. Apostol. et Grand-Capitaine de la Moravie

à Brünn.

Vienne, le 26 octobre 1772.

Je sais, mon cher Ernest, que vous n'aimez pas la place que vous avez actuellement, et je m'empresse, moyennant cela, de vous apprendre que S. M. l'Impératrice veut bien avoir la bonté de vous en tirer et de vous en accorder une autre qui est la seule dont Elle puisse disposer dans ce moment-ci, et qui n'est point une exclusion pour quelque autre qui pourra se présenter pour la suite. C'est la charge de Sur-Intendant des bâtiments qu'ont occupée en dernier lieu les comtes Gundel-Althan, Taroucca et Losy. Elle a toujours été envisagée non-seulement comme très-honorable, mais même comme

une place de faveur. S. M. a la bonté d'y ajouter des appointements équivalents à ce que vous avez actuellement là où vous êtes, c'est-à-dire huit mille florins. Répondez-moi d'abord ; cependant, si contre mon attente cela vous paraissait, à vous ou à votre femme, ne pas convenir, je puisse empêcher l'Impératrice de se compromettre.

Je compte toujours sur votre amitié, mon bon ami, et je me flatte que vous vous rappelez quelques fois . . .

196.

KAUNITZ A M[R] DE VOLTAIRE.

Vienne, le 27 janvier 1762.

J'ai différé de répondre, Monsieur, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22 décembre dernier, parce que j'ai voulu pouvoir vous mander que votre commission était faite. Le paquet que vous m'avez adressé, a été dépêché, il y a quelques jours, par courrier et sera peut-être parvenu actuellement à sa destination. J'aurai l'honneur de vous informer qu'il a été remis à Mr. le comte Iván Schubalow, dès que l'avis m'en sera parvenu ; mais, en attendant, je ne saurais vous cacher, Monsieur, que vous avez mis mon exactitude sur ce qu'on me confie, à une rude épreuve en m'envoyant le paquet cacheté.

Il faut que vous ne sachiez apparemment pas, Monsieur, le cas infini que je fais de tout ce qui sort de votre génie. *En me croyant si peu curieux*, je n'en trouve pas moins cependant votre délicatesse très-légitime et, moyennant cela, je suis bien éloigné de vous en savoir mauvais gré, pourvu que de votre côté vous me pardonniez également d'avoir été un peu fâché de ne pas voir ce que j'aurais vu sans doute avec un grand plaisir. Disposez de moi, je vous prie, par la suite, et faites-moi l'honneur d'être persuadé que je suis trop flatté de votre estime et de votre amitié, pour ne pas saisir avec empressement les occasions de pouvoir vous en témoigner ma reconnaissance et tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur . . . .

Kaunitz.



INDEX.

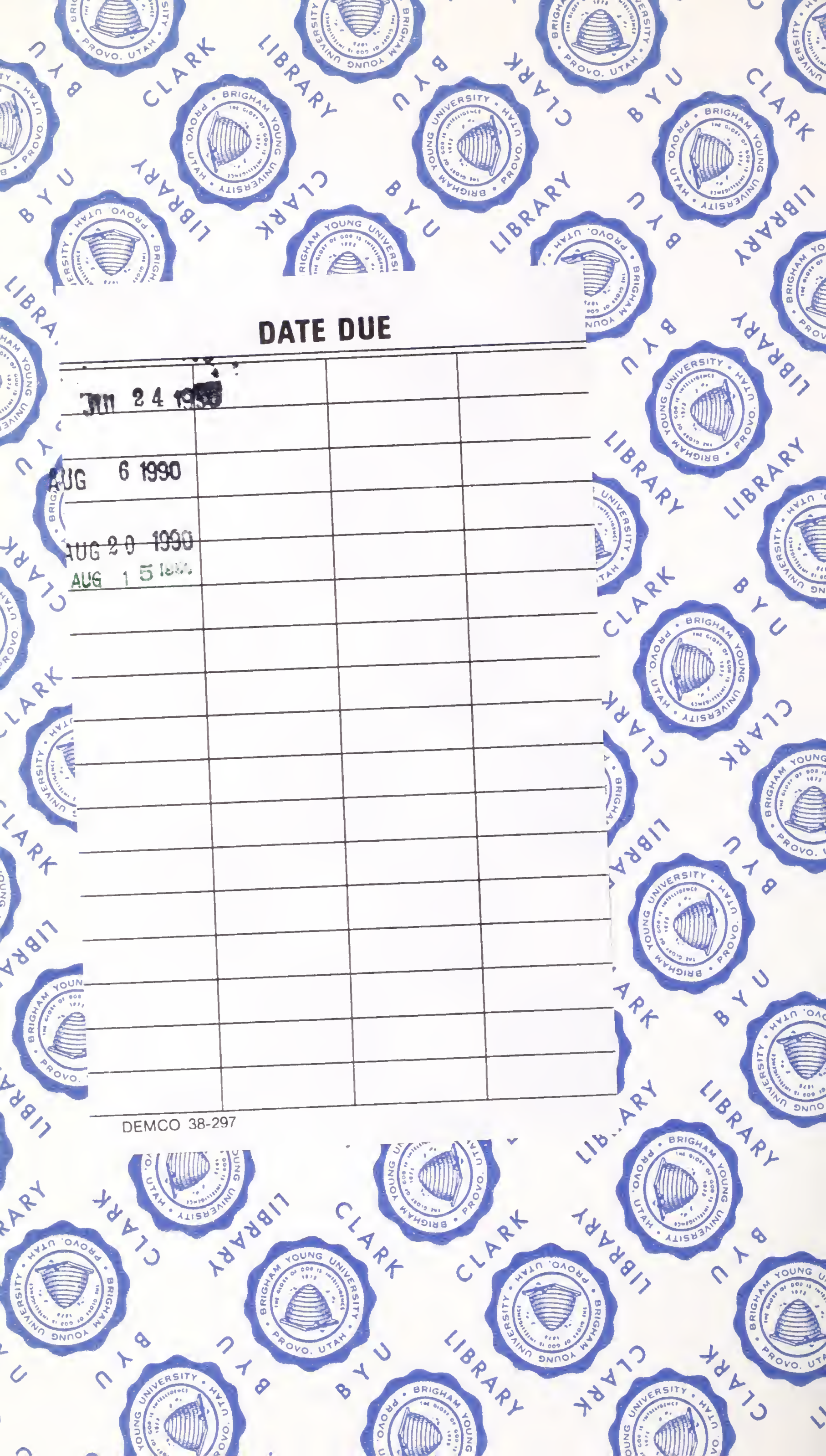
Correspondance de l'Empereur Joseph II avec son chancelier d'État et ministre Prince de Kaunitz-Rietberg.

Lettres diverses du Prince Kaunitz à son fils Ernest et à Mr. de Voltaire.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS.

Imp. de l'Université I. R. d'Adolphe Holzhausen à Vienne.

Imp. de l'Université I. R. d'Adolphe Holzhausen à Vienne.


DATE DUE
JUN 24
AUG 6 1990
AUG 20 1990
AUG 1 5
DEMCO 38-297
BYU
CLARK
LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH


BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 20418 2973
CLARK LIBRARY BYU
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY PROVO, UTAH
Hiller Bookbinding Company